



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / JEUDI 29 FEVRIER 2024 // N°760 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

SUR INVITATION
DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

**LE CHEF D'ÉTAT
DU MOZAMBIQUE
EN VISITE
EN ALGÉRIE**

Lire en page 16



RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**PLUSIEURS
DOSSIERS
IMPORTANTES
EXAMINÉS**

Lire en page 16



LA CIA DÉCLASSIFIE
UN DOCUMENT SUR
LES VÉRITABLES
MOTIVATIONS DU MAROC
DANS LA GUERRE
DES SABLES DE 1963

**L'HOSTILITÉ
DE LA TROÏKA
FRANCE-ESPAGNE-
MAROC, HIER
COMME
AUJOURD'HUI**

Lire en page 6

LE 7^E SOMMET DU FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ (GECF)
S'OUVRE AUJOURD'HUI À ALGER

DES POIDS LOURDS DE L'INDUSTRIE GAZIÈRE Y SONT PRÉSENTS

● ARSLAN CHIKHAOUI: « PARVENIR À UNE
DÉMARCHE COMMUNE POUR S'IMPOSER
SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL DU GAZ »

● NOUREDDINE LEGHELIEL: « L'ALGÉRIE
DOIT ÊTRE ATTENTIVE À SES CLIENTS
POTENTIELS »



À L'OCCASION D'UNE
RÉUNION EN SESSION
OUVERTE DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ DE L'ONU

**L'ALGÉRIE DÉNONCE
LA POLITIQUE
SIONISTE VISANT
À AFFAMER
LE PEUPLE
PALESTINIEN
À GHAZA**

Lire en page. 5





ADE : 66 MILLIARDS DE DA DE FACTURES IMPAYÉES

Le Directeur central au niveau de l'Algérienne des eaux (ADE), Salah Eddine Cheriet, a révélé au Forum algérien de l'eau que « les créances non recouvrées de l'ADE ont dépassé les 66 milliards de dinars, dont 5,15 milliards détenus auprès de la wilaya de Djelfa ».

Le même responsable a souligné que « le chiffre d'affaires réalisé par l'ADE ne couvre que 40 % du coût de production », ajoutant que « le texte qui réglemente la tarification de l'eau

parle de la tarification des services publics et non pas de l'eau ».

Ainsi, la facture émise par l'Algérienne des Eaux représente une petite partie du service public que l'entreprise rend au citoyen, précise le même responsable, rappelant que : « Plus le citoyen paie ses factures, meilleur est le service. » Enfin, le Directeur central au niveau de l'Algérienne des eaux a appelé les citoyens à se rapprocher de l'ADE, afin de payer leurs factures.

ATH DOUALA : COUP D'ENVOI DE LA FOIRE DU MIEL

La Foire du miel et des produits du terroir a débuté mardi à Ath Douala. La coopérative agricole polyvalente de Tizi Ouzou et la Chambre d'agriculture de la wilaya de Tizi Ouzou, en collabo-

ration avec la Direction des services agricoles, organisent la 2^e édition de la Foire du miel et des produits de terroir qui se tiendra du 27 février au 2 mars au centre-ville de la commune.

Tchad : plusieurs morts dans une attaque contre les services de renseignement

Dans la nuit de mardi à mercredi, une attaque a ciblé les locaux des services de renseignement à N'Djamena, entraînant un bilan tragique en pertes humaines. Le gouvernement tchadien a accusé des individus affiliés au Parti socialiste sans frontières (PSF), dirigés par l'opposant Yaya Dillo, d'être responsables de cette

attaque. Le ministre tchadien de la Communication, Abderaman Koullallah, a déclaré dans un communiqué rendu public hier que la situation était désormais sous contrôle. Il a affirmé que les personnes impliquées dans cet acte ont été soit appréhendées, soit sont activement recherchées et seront traduites en justice.

LA DÉCLARATION DE MACRON "REJETÉE" PAR LES DIRIGEANTS EUROPÉENS

L'OTAN, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni, alliés de Kiev, ont opposé, mardi, une fin de non-recevoir aux propos d'Emmanuel Macron. L'OTAN n'a « aucun projet » d'envoi de troupes de combat en Ukraine, a dit, mardi 27 février, un responsable de l'Alliance atlantique à l'Agence France-Presse (AFP), au lendemain des déclarations du président français, Emmanuel Macron. Le chef de l'Etat français avait assuré, à l'issue d'une conférence de soutien à l'Ukraine, lundi 26 février, qu'il n'y

avait « pas de consensus aujourd'hui pour envoyer de manière officielle, assumée et endossée des troupes au sol ». « Mais rien ne doit être exclu », avait-il ajouté.

« L'OTAN et les Alliés apportent une aide militaire sans précédent à l'Ukraine. Nous l'avons fait depuis 2014 et nous sommes passés à la vitesse supérieure après l'invasion russe, mais il n'y a aucun projet de troupes de combat de l'OTAN sur le terrain en Ukraine », a affirmé le responsable de l'OTAN inter-

rogé par l'AFP, selon Le Monde. Cette vision est partagée par le chancelier allemand, Olaf Scholz. « Il n'y aura pas de troupes terrestres, ni de soldats sur le sol ukrainien envoyés par les Etats européens ou par les Etats de l'OTAN », a-t-il ainsi réagi, rejetant le projet du président français. « Il est important de toujours s'assurer de cela », a-t-il ajouté lors d'une visite à Fribourg, en disant estimer qu'il y avait « une très grande unanimité sur cette question » parmi les pays alliés de l'Ukraine.

Le Royaume-Uni ne prévoit pas non plus de « déploiement à grande échelle » de troupes en plus du « petit nombre » de personnes déjà sur place en soutien à l'armée de Kiev, a fait part Downing Street en réaction aux propos d'Emmanuel Macron.

Un porte-parole du Premier ministre britannique, Rishi Sunak, a précisé que ce « petit nombre » se trouvait déjà sur place « pour soutenir les forces armées ukrainiennes, en particulier en matière de formation médicale ».

L'ONU s'alarme d'une famine "imminente" dans le nord de Gaza

L'ONU s'est alarmée mardi d'une « famine généralisée, presque inévitable » dans la bande de Gaza, particulièrement dans le nord du territoire palestinien assiégé par Israël et où, sans accès humanitaire et avec un système agricole dévasté, elle est « imminente ».

Le ministère de la Santé du Hamas a annoncé un nouveau bilan de 29 954 personnes tuées dans la bande de Gaza depuis le début de la guerre entre Israël et le mouvement palestinien. Il a également fait état, dans un communiqué, de

76 morts au cours des dernières 24 heures, et d'un total de 70 325 blessés depuis le 7 octobre. Les Brigades Al-Qasam ont précisé sur la messagerie Telegram avoir visé le siège d'une brigade de l'armée israélienne et la caserne de l'aéroport de Beit Hilal. L'ONU s'est alarmée d'une « famine généralisée, presque inévitable » dans la bande de Gaza, particulièrement dans le nord du territoire palestinien assiégé par Israël et où, sans accès humanitaire et avec un système agricole dévasté, elle est « imminente ». « Si rien ne

change, une famine est imminente dans le nord de Gaza », a déclaré devant le Conseil de sécurité de l'ONU Carl Skau, directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial (PAM).

Aucun convoi n'a pu se rendre dans le nord de Gaza depuis le 23 janvier, selon l'ONU, qui dénonce les entraves des autorités israéliennes. Et le nord du territoire palestinien n'est pas la seule zone à risque après bientôt cinq mois de guerre entre Israël et le Hamas.

« Si rien n'est fait, nous craignons qu'une

famine généralisée à Gaza soit presque inévitable », a renchéri Ramesh Rajasingham, au nom du chef du bureau humanitaire de l'ONU (Ocha), Martin Griffiths. « Nous sommes fin février, avec au moins 576 000 personnes à Gaza – un quart de la population – à un pas de la famine », et pratiquement la totalité des 2,2 millions d'habitants « dépendant d'une aide humanitaire terriblement inadéquate pour survivre », a-t-il ajouté. « Aussi sinistre que soit le tableau aujourd'hui, il peut encore se détériorer ».

LE QATAR S'ENGAGE À INVESTIR DIX MILLIARDS D'EUROS DANS L'ÉCONOMIE FRANÇAISE À L'HORIZON 2030

Le président Emmanuel Macron a annoncé avoir signé, mardi 27 février 2024, avec l'émir du Qatar Tamim ben Hamad Al-Thani, un accord portant sur des engagements d'investissements qataris à hauteur de dix milliards d'euros dans l'économie française à l'horizon 2030, ont rapporté des médias locaux.

« Nous avons signé un plan ambitieux d'investissements de dix milliards d'euros », a-t-il déclaré lors de l'échange de toasts en ouverture du dîner donné en l'honneur de l'émir du Qatar, en visite d'Etat en France, précise Ouest-France sur son site.

Ces investissements interviendront dans des secteurs tels que la transition énergétique, les



semi-conducteurs, l'aérospatial, l'intelligence artificielle, le numérique, la santé et les industries de la culture, selon la même source.

L'émir du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, et le président français Emmanuel Macron avaient, auparavant, discuté de l'évolution de la situation dans la bande de Gaza.

C'est ce qui ressort d'une

réunion entre les deux parties à l'Élysée à Paris mardi, selon l'agence de presse officielle du Qatar.

La réunion entre les deux parties a été marquée par « un examen des relations d'amitié et de coopération existant entre les deux pays, ainsi que des moyens de les renforcer et de les développer à tous les niveaux ».

CE PAYS EST LE "PRINCIPAL ENNEMI" DE LA FRANCE, SELON DARMANIN

Le principal ennemi de la France est la Russie. C'est ce qu'a affirmé Gérald Darmanin, devant la commission des Lois du Sénat, en évoquant les « ingérences étrangères ».

« La Russie est le principal ennemi aujourd'hui de la France « dans la guerre informationnelle, d'agressivité sur le territoire », a fait valoir ce mardi 27 février Gérald Darmanin. S'exprimant devant la commission des Lois du Sénat sur la recrudescence des actes antisémites, le ministre français de l'Intérieur, qui évoquait les « ingérences étrangères », a

ajouté : « la première menace est une menace russe. Incontestablement », selon BFMTV. Darmanin est revenu sur l'affaire des étoiles de David taguées sur des immeubles de la région parisienne et à Paris en octobre, pour répéter qu'elle était le fruit de « proxy » (intermédiaires) russes, y voyant l'illustration de ce type d'ingérence. « C'est une forme d'espionnage 2.0, 3.0 et qu'il nous faut combattre parce que je crois que le pire de ce genre, c'est ne pas connaître l'origine de ces attaques que nous subissons sur notre sol », a ajouté le ministre.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»**
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE 7^E SOMMET DU FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ (GECF) S'OUVRE AUJOURD'HUI À ALGER

DES POIDS LOURDS DE L'INDUSTRIE GAZIÈRE Y SONT PRÉSENTS

Le 7^e Sommet du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement des pays exportateurs de gaz (GECF) s'ouvrira aujourd'hui à Alger. Ce sera une rencontre d'une importance capitale pour le marché gazier mondial au regard des événements qui secouent des régions sensibles, notamment le Proche-Orient et le conflit russo-ukrainien.

En effet, tous les experts sont unanimes en estimant que la rencontre d'Alger devrait servir de plateforme pour discuter des changements en cours sur le marché mondial du gaz, notamment la question du climat et des actions des pays occidentaux qui poussent activement pour la décarbonation et le développement des sources d'énergie renouvelable.

Les participants à ce forum sont appelés à discuter l'équation de la demande mondiale de gaz dans les années à venir en raison de l'accélération de la politique de décarbonation, notamment de l'Union européenne, prônée déjà depuis quelques années. «L'UE est la plus active en matière de décarbonation et de développement des sources d'énergie renouvelable. Cela est logique, car les pays européens ne veulent pas accroître leur dépendance aux importations de produits énergétiques. Ils préfèrent miser sur les énergies renouvelables», comme l'a souligné, cette semaine, l'expert russe Igor Yushkov, qui a précisé que «cette politique avait un impact significatif sur le marché

mondial du gaz». De ce fait, des entreprises des pays exportateurs de gaz, qui ont investi des milliards de dollars dans le développement de nouveaux gisements ou la construction d'infrastructures pour le transport de gaz (usines de GNL ou gazoducs), pourraient ne pas être en mesure de récupérer leurs investissements en raison du risque de la baisse de la demande, d'un éventuel excès de l'offre, qui entraînerait une baisse des prix du gaz, du pétrole et du charbon. Ces prévisions devraient être examinées lors de ce sommet qui reste une occasion de revenir sur les changements survenus au niveau du marché gazier durant les années 2022-2023. Le principal défi de l'industrie gazière mondiale reste l'instabilité, selon les experts, qui évoquent particulièrement les pénuries d'approvisionnement sur le marché mondial et la hausse des prix enregistrées dans le contexte de la crise ukrainienne. Bien que le marché mondial du gaz soit actuellement en train de se stabiliser, une nouvelle vague de changements est toujours



possible dans un avenir proche. Des ruptures de livraisons gazières pourraient se produire, ce qui entraînerait une nouvelle hausse des prix, notamment en Europe. En Asie, surtout en Chine, il pourrait y avoir également une hausse de la consommation, notent la majorité des experts.

On évoque ainsi qu'entre 2026 et 2030, de nombreuses usines de GNL seront mises en service dans le monde, entre autres aux Etats-Unis, au Qatar et en Australie. Cela entraînera une augmentation de l'offre sur le marché mondial et une baisse des prix. Et une période de prix bas réduira l'intérêt d'investir dans de nouveaux projets gaziers à travers le monde. Résultat prévisible, selon ces estimations, il y aurait à nouveau une pénurie au-delà de l'année 2030.

Ces problèmes seront inscrits dans les débats du sommet du GECF d'Alger durant lequel les pays du GECF pourraient discuter de la possibilité d'élaborer des actions communes pour stabiliser les marchés du gaz.

Dans ce contexte précis, l'Algérie, qui dispose d'un statut particulier dans le marché gazier mondial, et eu égard aux capacités et aux grandes opportunités de développement énergétique dont dispose le pays pour assurer l'approvisionnement énergétique de l'Europe sous toutes ses formes (gaz, pétrole, sources d'énergie renouvelable, hydrogène), une proposition de coopération dans le domaine de l'électricité en réalisant des centrales solaires en Algérie et en développant l'hydrogène sera sans aucun doute à l'ordre du jour du Forum.

En outre, le Forum devrait envoyer un message fort sur le rôle crucial du gaz naturel en tant que source d'énergie propre et fiable, tout en équilibrant avec les discussions plus larges sur la réduction des émissions de carbone en perspective de la COP29 prévue en Azerbaïdjan. Le GECF, rappelons-le, demeure une force sur laquelle comptent les marchés énergétiques mondiaux vu que ses pays membres détiennent plus de 70% des réserves mondiales prouvées de gaz naturel, et 60% des exportations de GNL, une position sans égale, sur la scène internationale, même si elle constitue un espace de dialogue et de défense de l'industrie du gaz naturel, et ne fixe pas les niveaux de production, contrairement à l'Opep.

M.H.

ARSLAN CHIKHAOUI, EXPERT EN GÉOPOLITIQUE :

«Parvenir à une démarche commune pour s'imposer sur le marché international du gaz »

Les pays producteurs de gaz tenteront de défendre leur conception de transition juste en justifiant l'impossibilité d'éliminer aussi rapidement que le pensent certains les énergies fossiles, a observé l'expert, à moins de mettre en péril la sécurité énergétique des pays consommateurs.

Arslan Chikhaoui, expert en géopolitique, que nous avons contacté, s'est prononcé sur la finalité du sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du GECF, qui s'ouvre aujourd'hui dans la capitale. « Il est clair que le sommet d'Alger a pour finalité d'arriver à une convergence, à une unification des points de vue, à une démarche commune pour pouvoir s'imposer sur le marché international du gaz. L'organisation de ce sommet en Algérie et par l'Algérie est un élément important qui démontre la position et la posture de l'Algérie dans cette logique de non-alignement. C'est un forum complémentaire ou supplémentaire qui vient s'ajouter à tous les forums pouvant exister à travers le monde et qui sont aujourd'hui dans une phase de mutation pour pouvoir s'achever en terme d'alliances dans cette nouvelle ère qui se met en place. Encore une fois, c'est la posture, le positionnement de l'Algérie qui est visé à travers l'organisation de ce forum d'Alger dans ce multi-alignement de producteurs de gaz et de ressources naturelles. Il est clair que nous sommes

entrés dans une nouvelle ère, celle de la transition énergétique. C'est l'ère de la post-pandémie Covid 19. Le contexte aujourd'hui est totalement différent de celui des années 70 et 80. C'est l'ère de la recomposition économique et géopolitique de la planète, et nous sommes face à des enjeux stratégiques de puissances. Pour la simple et unique raison aujourd'hui que nous sommes également face à l'ère de la transition énergétique. Et par conséquent, cette transition énergétique nécessite l'acquisition, l'exploitation, le contrôle et l'utilisation des ressources naturelles, notamment des ressources non polluantes comme les ressources gazières mais également des ressources minières comme les minerais stratégiques et critiques et les minerais rares ».

Sur la nécessité pour les pays producteurs de gaz de défendre une transition énergétique juste, il ajoute :

«Compte tenu de ces enjeux stratégiques, les producteurs d'hydrocarbures de manière générale tentent de défendre leur conception de transition juste en justifiant d'un côté l'impossibilité d'éliminer aussi rapidement que le pensent certains le rôle de ces énergies fossiles à moins de mettre en péril non seulement la sécurité énergétique des pays consommateurs mais aussi des secteurs industriels très importants. Il est clair que dans le cadre du développement

durable, le gaz et les minerais critiques continueront à être les leviers du développement »

Sur la dimension géopolitique de la question gaz, il a relevé le contexte de tension qui entoure le marché international du gaz et la question de la souveraineté sur les ressources naturelles qui est centrale dans cette dimension géopolitique du marché du gaz :

« Les éléments de tension, de crise, les crises de faible intensité, de moyenne intensité, de forte intensité, les rapports de force entre les Etats font que la dimension politique prime sur la dimension économique. On ne peut pas analyser de manière absolue le sujet gaz sans tenir compte de la dimension politique, sans tenir compte de la dimension géopolitique. La dimension politique, la dimension géopolitique sont des drivers de la dimension économique. Nous ne sommes pas dans une situation de consommateurs et de producteurs mais nous sommes dans une situation de postures et de positionnement stratégique. Il faut avoir les moyens de sa politique pour pouvoir s'imposer sur le marché international, notamment sur le marché du gaz qui vit une tension. Le marché du gaz restera le levier du développement national et également le levier d'une diplomatie et d'un positionnement géostratégique dans le cadre d'une recomposition géopolitique et d'une recompo-

sition de la cartographie des alliances post-covid 19. En fait, les ressources gazières sont l'objet de tensions et de rapports de force entre dominants et dominés. Par conséquent, toute la géopolitique qui tourne autour du gaz se situe dans une question essentielle qui est la souveraineté qui est liée à l'utilisation, à l'extraction et à la gestion des ressources naturelles et du gaz. Tout cela nous ramène à un phénomène qui s'appelle la négociation. Tout contrat entre consommateur et fournisseur, entre producteur et consommateur est lié à une négociation dans un climat de rapport de force, de tension, dans un climat de compétition, dans un climat de concurrence, dans un climat de crise que nous considérons comme des facteurs exogènes. Ces derniers influent sur la souveraineté dans la gestion des ressources, particulièrement dans le domaine du gaz. Le problème qui se pose dans cette émancipation économique est le fait d'utiliser des leviers qui sont éminemment stratégiques : le levier gazier et le levier des minerais critiques qui sont confrontés au principe de la gouvernance durable. C'est la gouvernance durable qui est aujourd'hui problématique dans certains pays détenteurs de cette ressource naturelle. Ce qui favorise beaucoup plus le contrôle de l'exploitation de ces ressources naturelles par des pays industrialisés ».

Khaled Remouche

PAYS EXPORTATEURS DE GAZ NATUREL LEURS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) SONT MARGINALES

Une étude réalisée par le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) affirme que la contribution des pays membres du GECF dans les émissions de gaz à effet de serre (GES) est « marginale ». Le rapport, intitulé « Analyse des émissions de gaz à effet de serre des pays membres du GECF », révèle que les émissions cumulées des pays concernés, en 30 ans, ne représentent que 10,6 % des émissions mondiales, malgré une production de 40% de gaz naturel dans le monde.

Les émissions de GES par l'ensemble des pays membres du GECF ont atteint 2,3 Gt Gigatonnes de CO₂ équivalent (Gt CO₂eq) en 2020, contre 3,4 Gt CO₂eq en 1990 et 3,0 Gt CO₂eq en 2000, avance ledit rapport.

Les émissions cumulées de GES des pays membres du GECF de 1990 à 2020 représentent environ 73,1 Gt CO₂eq, soit 10,60% des émissions globales. Quant aux émissions de GES par habitant des pays membres qui ne représentaient qu'environ 8,2% de la population mondiale en 2020, elles ont atteint 3,54 tonnes/habitant en 2020, précise-t-on.

Comparées aux produits intérieurs bruts (PIB), les émissions de GES par PIB des pays du GECF qui sont à la fois producteurs, exportateurs et utilisateurs de gaz naturel, ont atteint 3,6 Kg CO₂eq/dollar en 2000 avant de reculer à 0,7 Kg CO₂eq/dollar en 2020.

Quant aux émissions de GES par Km² dans les pays membres, celles-ci sont passées de 122,8 tonnes CO₂eq/Km² en 2000 à 90,7 tonnes CO₂eq/ Km² en 2020. Tandis que les émissions mondiales de GES par Km² sont estimées à 210,9 T CO₂eq/ Km² en 2000 et 127,1 T CO₂eq/ Km² en 2020.

Les émissions de GES du secteur de l'énergie des pays membres du GECF, elles ne représentaient que 10,4% en 2000 et 11,8% en 2020 des émissions mondiales de ce secteur et les émissions de GES par le sous-secteur de l'industrie énergétique des pays du GECF sont passées de 1,03 Gt CO₂eq en 2000 à 0,88 Gt CO₂eq en 2020.

L'étude du CEREFÉ montre que l'industrie énergétique est une source importante d'émission de GES pour les pays du GECF, représentant 49,6% en 2020. Mais les émissions de l'industrie énergétique des pays du GECF ne représentent que 9,8% en 2020 des émissions globales de ce secteur et que 4,4% en 2020 des émissions mondiales de GES. « Cette analyse montre, en fait, que l'industrie énergétique ne génère pas d'importantes émissions de GES dans les pays membres, et ce malgré son rôle important dans l'alimentation du marché mondial en gaz naturel », note le rapport. Concernant les émissions fugitives (fuite d'émission) de GES des pays membres du GECF, elles ont atteint 0,36 Gt CO₂eq en 2000 avant de décroître jusqu'à 0,25 Gt CO₂eq en 2020. « Le déploiement de nouvelles technologies et l'application des mesures adéquates dans les pays membres du GECF ont contribué à la diminution des émissions fugitives de GES », souligne l'étude, ajoutant que les émissions fugitives des pays du GECF ne représentent que 10,8% en 2020 des émissions totales des pays du GECF, et que 1,4% en 2020 des émissions mondiales.

« Cette étude montre que les émissions fugitives représentent une partie non négligeable pour les pays du GECF, ce qui nécessite de consentir davantage d'efforts en matière de réduction de ces émissions, bien qu'elle représente un taux très faible comparativement à d'autres activités à l'échelle globale, telles que le transport, le bâtiment, le chauffage et d'autre », estiment les auteurs du rapport.

Ce rapport intervient à l'occasion de la tenue du 7^e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) à Alger, du 29 février au 2 mars. L'étude a été réalisée par le CEREFÉ selon la classification des lignes directrices du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) et en utilisant les données issues essentiellement des inventaires nationaux de GES soumis par les pays membres à la Convention cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

M.H.

DANS UN CONTEXTE TENDANT À MINIMISER LES MÉTHODES
DE VENTES TRADITIONNELLES DU GAZ

Changements de paradigmes de l'espace énergétique et stabilisation du marché

L'une des grandes craintes des entreprises des pays exportateurs de gaz, et qui ont investi des milliards de dollars dans le développement de nouveaux gisements ou la construction d'infrastructures pour le transport de gaz (usines de GNL ou gazoducs), serait de voir périliciter leurs investissements en raison du risque de baisse de la demande...

Aujourd'hui, dans un climat chargé d'appréhensions mais aussi d'espoirs partagés, s'ouvre à Alger le 7^e Sommet du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement des pays exportateurs de gaz (GECF).

Ce Sommet aura pour axe, outre de discuter des changements survenus sur la scène énergétique mondiale, notamment durant les années 2022 et 2023, de stabiliser le marché gazier. L'une des grandes craintes des entreprises des pays exportateurs de gaz, et qui ont investi des milliards de dollars dans le développement de nouveaux gisements ou la construction d'infrastructures pour le transport de gaz (usines de GNL ou gazoducs), serait de voir périliciter leurs investissements en raison du risque de baisse de la demande, d'un éventuel excès de l'offre qui entraînerait une baisse des prix du gaz, du pétrole et du charbon.

De telles prévisions devraient être examinées lors de ce 7^e sommet qui constitue également, selon le même expert, une occasion de revenir sur les changements survenus au niveau du marché gazier durant les années 2022-2023.

S'agissant du rôle de l'Algérie dans le marché gazier, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé que « la coopération commune entre les pays producteurs sera parmi les principaux dossiers inscrits à l'ordre du jour du sommet », alors qu'un expert russe, M. Igor, uni-



versitaire et analyste au sein de la Fondation russe de la sécurité énergétique, a souligné les capacités et les grandes opportunités de développement énergétique dont dispose "un pays (l'Algérie) qui assure l'approvisionnement énergétique de l'Europe sous toutes ses formes (gaz, pétrole, sources d'énergie renouvelables, hydrogène)". En outre, l'Algérie peut aussi proposer à l'Europe une coopération dans le domaine de l'électricité en réalisant des centrales solaires en Algérie et en développant l'hydrogène.

I.Med Amine/Agence

**L'EXPERT DES MARCHÉS PÉTROLIERS NOUREDDINE LEGHELIEL,
À «L'EXPRESS» :**

« L'Algérie doit être attentive à ses clients potentiels »

A la veille d'un important Sommet des pays exportateurs de gaz, il est toujours utile de prendre langue avec un expert de la trempe de Noureddine Legheliel, expert international, spécialiste des marchés gaziers et ex-conseiller à la Banque Carnegie. Pour Legheliel, « ce Sommet est de

toute évidence d'une grande importance », et de ce fait, « l'Algérie doit prendre soin de ses clients potentiels, tels que l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Turquie ».

Il est certes trop tôt pour apprécier les retombées d'un tel Sommet sur le marché gazier, de même que nul ne

peut préjuger sur un potentiel accord entre les pays exportateurs. « Aussi, dit notre expert, nous allons scruter la réaction des marchés mondiaux du gaz dès lundi matin, pour voir dans quelle mesure le Sommet d'Alger aura pesé sur le marché gazier ».

Propos recueillis par F.O.

Sommet du GECF : ériger le forum en plateforme mondiale de dialogue

Des experts en matière d'énergie de plusieurs universités nationales ont affirmé que le 7^e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), reflétait l'importance et la place de leader qu'occupe l'Algérie dans l'industrie gazière et l'exportation de cette énergie à l'échelle mondiale, à même de réaliser des résultats positifs sur différents plans.

Dans des déclarations à l'APS, les experts ont souligné que l'importance de ce sommet réside dans sa tenue dans un contexte international marqué par des mutations géopolitiques ayant augmenté la demande sur le gaz, dont la crise en Ukraine et les agressions contre Ghaza, ce qui fait que la restructuration du marché gazier mondial et la garantie de sa stabilité via la création d'un équilibre entre les pays producteurs et consommateurs, figurent parmi les enjeux majeurs du Sommet d'Alger.

A l'unanimité, les experts ont estimé que la réunion des grands produc-

teurs de gaz renforcerait la place de ce Forum pour l'ériger en plateforme mondiale de dialogue, de concertation et de coordination entre les pays producteurs et consommateurs et ouvrirait de larges perspectives de coopération dans la recherche et la technologie en matière de gaz naturel, mais aussi l'élargissement du rôle de cette ressource vitale dans la réalisation de la sécurité énergétique.

L'experte de la Faculté des hydrocarbures et de chimie à l'université de Boumerdès, Saïda Yasbaa, considère que le Sommet d'Alger « sera le plus grand espace mondial d'échange d'idées et d'expériences dans nombre de domaines, à l'instar de la stabilité du marché international, de la transmission de l'innovation technologique et du développement de la durabilité dans l'industrie gazière ». Elle a ajouté que l'Algérie disposait d'« une place importante et de premier plan au niveau mondial » en

matière de gaz naturel, étant « parmi les grands producteurs mondiaux et jouissant de grandes capacités d'exportation et de transport, à travers un réseau développé à la hauteur des contrats d'exportation conclus avec plusieurs pays ».

A son tour, l'expert en énergies renouvelables et en gaz, Professeur Abdeladhim Benseghir, recteur de la Faculté de droit et des sciences politiques à l'Université de Boumerdès, a affirmé que l'Algérie « est un pays souverain dans ses décisions, qui a choisi l'impartialité vis-à-vis de plusieurs questions internationales, comparé à d'autres pays producteurs et exportateurs de gaz », d'où « le succès attendu de ce Sommet, au regard des relations internationales de l'Algérie et de sa bonne renommée au double plan régional et international, en sus de son rang élevé parmi les pays producteurs et consommateurs de gaz naturel ».

Y.B.

À L'OCCASION D'UNE RÉUNION EN SESSION OUVERTE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'Algérie dénonce la politique sioniste visant à affamer le peuple palestinien à Ghaza

Cette réunion en session ouverte du Conseil de sécurité de l'ONU se tient à la demande de l'Algérie, du Guyana, de la Suisse et de la Slovénie, pour examiner l'état de la sécurité alimentaire à Ghaza face à la catastrophe humanitaire que vivent les Ghazaouis.

Intervenant mardi soir à New York à l'occasion d'une réunion en session ouverte du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée au débat sur la « Protection des civils dans les conflits armés : la sécurité alimentaire dans la bande de Ghaza », le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a dénoncé la politique visant à affamer les Palestiniens à Ghaza. La famine sert ainsi d'arme de guerre.

À cette occasion, l'Algérie a réitéré son appel au Conseil de sécurité pour exiger un cessez-le-feu immédiat dans l'enclave palestinienne. « La situation à Ghaza est alarmante et les populations subissent un traitement inhumain. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a dit à bon escient que quand on perd sa sécurité alimentaire, on perd sa dignité. Pendant que les populations à Ghaza attendent les aides humanitaires, l'occupant sioniste utilise la famine comme arme de guerre », a souligné M. Bendjama, qualifiant l'utilisation délibérée et systématique de cette politique de « violation flagrante du droit international car elle vise à pousser les habitants du secteur à la détresse et au désespoir en



portant atteinte à leur dignité ».

Le représentant de l'Algérie a relevé que les habitants de Ghaza, soit 2,2 millions d'habitants, sont confrontés à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, soit le niveau le plus élevé dans le monde.

« Les efforts des travailleurs humanitaires et les rares décisions prises par le Conseil n'ont pas permis d'améliorer la situation, en l'absence d'un cessez-le-feu », regrette-t-il.

M. Bendjama a indiqué en outre que la communauté internationale se retrouve impuissante et désespérée face à ce drame sans précédent, soulignant que le flux

des aides actuellement est en deçà du niveau requis d'autant que les activités de commerce sont complètement paralysées. Le diplomate algérien a rappelé que le Programme alimentaire mondial pour l'acheminement des aides dans le nord de Ghaza a été suspendu pour des raisons de sécurité, estimant que les deux décisions 2712 et 2720 sont inefficaces sur le terrain et leur effet limité, et que « si l'agression ne cesse pas, l'acheminement des aides humanitaires sera compromis ».

« L'agression contre Ghaza est une punition collective infligée au peuple palestinien. Notre silence est comme si l'on cautionnait la

politique de famine et les massacres perpétrés contre les populations palestiniennes. Le Conseil de sécurité doit exiger en urgence un cessez-le-feu car notre inaction équivaut à une complicité dans ce crime », a conclu M. Bendjama.

Cette réunion en session ouverte du Conseil de sécurité de l'ONU se tient à la demande de l'Algérie, du Guyana, de la Suisse et de la Slovénie, pour examiner l'état de la sécurité alimentaire à Ghaza face à la catastrophe humanitaire que vit la bande de Ghaza, conséquence de l'agression sioniste qui s'y poursuit depuis le 7 octobre 2023.

Youcef S.

DES SOURCES AVANCENT QUE TOUTES LES PARTIES SONT PROCHES D'UN ACCORD

CE QUE CONTIENT LA PROPOSITION DE TRÊVE SOUMISE AU HAMAS

Le Mouvement palestinien Hamas envisage une proposition de trêve de 40 jours à Ghaza, selon des sources proches des discussions de Paris et rapportée par les agences de presse. Le projet de proposition constituerait l'étape la plus sérieuse depuis des semaines pour mettre fin aux combats et intervient avant le mois de Ramadhan, à la lumière de la pression internationale croissante exercée sur l'entité sioniste pour qu'elle cesse ses massacres des civils palestiniens. Ces mêmes sources avancent que le Mouvement Hamas avait reçu un projet de proposition comprenant la cessation des opérations militaires et l'échange de détenus palestiniens contre des otages israéliens. De son côté, le président américain Joe Biden a confirmé qu'Israël avait accepté de suspendre ses opérations militaires à Ghaza pendant le mois de Ramadhan, tandis que le Hamas étudiait ledit projet de proposition. Ce projet constitue l'étape la plus sérieuse depuis des semaines pour mettre fin aux combats et intervient avant le mois de Ramadhan, à la lumière de la pression internationale croissante exercée sur l'entité sioniste. Selon une déclaration fournie mardi par les sources à l'agence de presse Reuters, la première phase de l'accord se poursuivra selon le projet de proposition pour une période de 40 jours, et le ratio total d'échange de détenus contre des otages sera de dix pour un.

LADITE PROPOSITION COMPREND ÉGALEMENT :

- Les deux parties arrêtent complètement leurs opérations militaires.
- Arrêt des opérations de reconnaissance aérienne au-dessus de Ghaza pendant huit heures par jour.
- La libération de tous les otages israéliens, y compris les femmes et les enfants de moins de 19 ans, ceux de plus de 50 ans et les malades, en échange d'un nombre précis de détenus palestiniens, selon les chiffres suivants.
- En échange de 40 otages inclus dans la précédente catégorie humanitaire, environ 400 détenus palestiniens seront libérés selon un ratio de dix détenus pour un otage.
- Le retour progressif de tous les civils déplacés - à l'exception des hommes en âge de servir dans l'armée - vers le nord de la bande de Ghaza.
- Après le début de la première phase, Israël repositionnera ses forces loin des zones densément peuplées de la bande de Ghaza.
- Engagement à faire venir quotidiennement 500 camions transportant de l'aide humanitaire.
- Engagement à fournir 200 000 tentes et 60 000 abris mobiles.
- Permettre la réhabilitation des hôpitaux et la réparation des boulangeries à Ghaza et autoriser de toute urgence l'entrée du matériel nécessaire et fournir les expéditions de carburant nécessaires à ces fins conformément aux quantités qui seront convenues.
- Israël accepte l'entrée de machines et d'équipements lourds pour enlever les décombres et contribuer à d'autres fins humanitaires, tout en fournissant des expéditions de carburant nécessaire à ces fins, selon les quantités qui seront convenues, à condition qu'elles augmentent avec le temps. Le Hamas s'engage à ne pas utiliser de machines et d'équipements pour menacer Israël. Enfin, la proposition précise que les dispositions convenues lors de la première phase ne s'appliquent pas à la deuxième phase, qui fera à son tour l'objet de négociations séparées ultérieures.

M.H.

NOUVELLES MANŒUVRES DES NÉGOCIATEURS

Libération des otages en échange de nourriture

Les indiscretions rapportées par des médias arabes proches de la résistance palestinienne concernant les négociations indirectes en cours entre le Hamas et l'entité sioniste révèlent qu'il existe une collusion manifeste entre les Etats-Unis, Israël et les médiateurs arabes. Selon ces médias, les soi-disant médiateurs arabes ne sont en fait que des outils de pression au service des Américains et des sionistes. Il est ainsi révélé que les parties égyptienne et qatarie ne jouent pas réellement le rôle de médiateurs mais agissent ouvertement pour satisfaire les Etats-Unis et faire plier le Hamas et les autres factions de la résistance. Les israéliens autant que les Américains ne veulent pas d'un cessez-le feu définitif à Ghaza et utilisent la famine comme méthode de guerre pour parvenir à leurs fins. Leur plan dans ces négociations, c'est d'arracher un échange des otages contre de la nourriture ! Rien que ça ! Et c'est pour cette honteuse offre que

les médiateurs arabes font actuellement pression sur le Hamas. Si la partie qatarie évite d'afficher ses différends avec la résistance palestinienne et fait preuve de prudence et même de sympathie envers elle, ce n'est pas le cas de l'Egypte qui souffle le chaud et le froid, tantôt en condamnant le Hamas, tantôt en menaçant de suspendre l'accord de paix signé avec Israël en 1979, tantôt en défendant la création d'un Etat palestinien sans réelle souveraineté... C'est d'ailleurs à l'Egypte qu'a échoué le rôle dans les présentes négociations d'exercer des pressions sur la résistance pour accepter les exigences américaines. C'est elle actuellement qui fait le forcing pour la conclusion d'un accord aux couleurs israélo-américaines. Et ce n'est pas tout ! Selon l'ONG Sinai Foundation for Human Rights, l'Egypte est en train d'aménager au Sinaï un espace destiné à accueillir des réfugiés palestiniens en prévision d'une offensive israélienne sur Rafah. C'est

dire l'implication jusqu'au cou de l'Egypte dans les plans israélo-américains.

Les termes de l'accord actuel que tentent de vendre les Etats-Unis comme quelque chose d'acquis, alors que le Hamas n'a pas encore donné sa réponse, s'articulent essentiellement autour d'une trêve temporaire avec un échange de prisonniers et un programme d'aide humanitaire supervisé par l'armée d'occupation. Toutes les conditions posées par le Hamas ont été rejetées ! En lieu et place des conditions du Hamas, l'accord actuel prévoit le maintien des forces d'occupation à Ghaza, le contrôle et la distribution des aides par l'armée d'occupation et une concession sur une offensive sur la ville de Rafah, dernier refuge des déplacés de Ghaza. Quelle sera la réponse de la résistance palestinienne à ces manœuvres israélo-américaines et à ces maladroites des médiateurs arabes? Wait and see !

Boualem B.

LA CIA DÉCLASSIFIE UN DOCUMENT SUR LES VÉRITABLES MOTIVATIONS DU MAROC DANS LA GUERRE DES SABLES DE 1963

L'HOSTILITÉ DE LA TROÏKA FRANCE-ESPAGNE-MAROC, HIER COMME AUJOURD'HUI

La CIA a déclassifié récemment un document datant du 23 août 1957, et ce document explicite les zones pétrolifères en Algérie et donne un aperçu des plans français pour l'Algérie postindépendance.

On peut lire dans ce document les éléments ci-dessous :

La France souhaitait garder coûte que coûte le Sahara algérien qu'elle comptait diviser en deux départements.

La France n'envisageait pas de construire des gazoducs ou des oléoducs vers le nord de l'Algérie pour éviter de dépendre de l'Algérie indépendante. C'est pour cela que la France discutait avec l'Espagne pour évacuer le pétrole et le gaz algériens vers le Sahara occidental qui était contrôlé par l'Espagne.

Les Espagnols étaient très enthousiastes et avaient même donné des garanties aux Français en réaffirmant l'intention de l'Espagne de ne pas quitter le Sahara occidental.

Le document parle également de problèmes frontaliers avec la Libye qui avait des visées territoriales sur les gisements de Zarzaitine, Edjeleh et Tiguentourine.

Ce qui est intéressant dans ce document de la CIA, ce sont les zones pétrolifères du Sud-Ouest algérien qui coïncident étrangement avec les revendications territoriales de Hassan II, qui ont été la cause du déclenchement de la guerre des sables d'octobre 1963.

Agissant dans le giron des puissances européennes, comme il le fait depuis le début du 16^e siècle (les dynasties mérinide, outtasside, saadineuse puis alaouite se sont toujours ligüées avec les Portugais et les Espagnols contre leurs voisins de l'est et du nord - actuels Algérie et Mali), le Maroc avait en 1962-1963 les mêmes appétits coupables envers le Sahara algérien que les Français. Même si le rêve mégalomane du Grand Maroc voit le jour en 1955, la découverte du pétrole en Algérie en rajouta une couche après 1962, de sorte que nous pouvons penser que le fait que la zone convoitée par le Maroc était pétrolifère, a été un argument de plus pour le Maroc pour justifier un retour sur un investissement d'une guerre-éclair contre l'Algérie, pour s'approprier une zone riche en hydrocarbures et en minerais de fer.

En fait, le document de la CIA n'a pas été complètement déclassifié. Il en reste 2 pages sur 6, lesquelles demeurent soigneusement tenues sous le boisseau. Des informations qui cachent toujours des secrets d'Etat et qui prouvent l'intérêt géostratégique et géopolitique porté au Sahara par les voisins de l'Algérie et les Européens.

Par Fayçal Oukaci

DANS LE CADRE D'UN ACCORD D'ÉCHANGE

L'entité sioniste libérera 400 Palestiniens contre 40 captifs israéliens

Le rapport fait suite au voyage d'une délégation israélienne à Doha où l'émir du Qatar, Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, a rencontré le chef du Hamas, Ismail Haniyeh.

Al Jazeera a rapporté, mardi, que le régime sioniste a accepté de libérer 400 prisonniers palestiniens en échange de 40 captifs israéliens.

Un nouveau rapport a publié les détails d'un accord d'échange de prisonniers entre Israël et le Hamas, en vertu duquel le régime d'occupation sioniste libérera 400 Palestiniens en échange de 40 israéliens détenus par les groupes de résistance basés à Gaza.

L'accord d'échange qui sera accompagné d'une trêve de six semaines, s'inscrit dans le cadre des récentes négociations à Paris entre des représentants israéliens, américains, égyptiens et qataris, selon la chaîne Al Jazeera.

Citant des sources impliquées dans les discussions, le rapport indique qu'Israël a accepté de libérer 400 Palestiniens détenus dans les prisons du régime en échange de 40 captifs sionistes se trouvant dans la bande de Gaza.

Israël a également accepté le retour progressif des Palestiniens déplacés vers le nord de Gaza - à l'exception des jeunes hommes, qui sont « en âge d'être recrutés », et l'entrée d'une aide supplémentaire, comprenant des machines et des équipements lourds, et enfin et apparemment, l'installation d'abris temporaires dans le territoire assiégé. Le régime aurait en outre décidé de suspendre le vol de ses avions de combat



au-dessus de la bande de Gaza, y compris ceux chargés de la collecte du renseignement et ce, pour une durée de 8 heures.

Le rapport fait suite au voyage d'une délégation israélienne à Doha où l'émir du Qatar, Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, a rencontré le chef du Hamas, Ismail Haniyeh.

Interrogé sur la date à laquelle il pensait qu'une trêve pourrait démarrer, le président américain Joe Biden a déclaré qu'il espérait un ces-

sez-le-feu à Gaza d'ici lundi prochain.

Israël a lancé une guerre génocidaire contre Gaza, soutenue par les États-Unis, le 7 octobre, après que le Hamas a mené l'opération Tempête d'Al-Aqsa contre le régime usurpateur en représailles à ses atrocités accrues contre le peuple palestinien.

Près de cinq mois après le début de l'offensive contre la bande de Gaza, le régime de Tel-Aviv n'a cependant pas réussi à atteindre ses objec-

tifs de «détruire le Hamas» et de retrouver le lieu de détention des captifs sionistes, bien qu'il ait tué 29 782 Palestiniens, pour la plupart des femmes et des enfants, sans oublier les 70 043 palestiniens blessés.

Israël estime qu'il reste encore 130 prisonniers à Gaza, tandis qu'il y aurait 7 000 Palestiniens dans les prisons israéliennes, dont beaucoup sont détenus sans inculpation.

I.Med Amine/G.Munier

EN RAISON D'UNE PÉNURIE DE CARBURANT

L'hôpital Al-Awda de Gaza annonce l'arrêt de ses services

L'hôpital Al-Awda de la ville de Jabaliya, au nord de la bande de Gaza, a annoncé hier la suspension complète de tous ses services médicaux en raison d'une grave pénurie de carburant et de fournitures médicales.

Plus tôt hier, Al-Awda a averti que ses services médicaux fournis aux malades et aux blessés à l'intérieur de l'hôpital cesseraient en raison du manque de fournitures médicales, de médicaments et de carburant, à la lumière du siège militaire strict imposé par les troupes d'occupation israéliennes sur les zones du nord de la bande de Gaza. Mohammed Salha, directeur du département de suivi et d'évaluation d'Al-Awda, a dit, dans un communiqué de presse, que l'arrêt complet des services à l'hôpital d'Al-Awda entraînera une privation complète des services de santé de base pour les citoyens, en particulier à la lumière de la cessation de service de tous les hôpitaux

du nord. Il a ajouté : « L'arrêt des opérations de l'hôpital va exacerber la crise sanitaire complexe due à l'agression et au siège israéliens en cours depuis le 7 octobre. » Salha a appelé de toute urgence toutes les organisations internationales, humanitaires et de défense des droits de l'homme à faire pression sur la puissance occupante pour qu'elle approvisionne l'hôpital en médicaments, consommables, fournitures médicales et carburant.

Les forces d'occupation ont assiégé l'hôpital Al Awda pendant 18 jours, causant de graves dégâts aux étages supérieurs du bâtiment, en plus de détruire un certain nombre d'ambulances.

Depuis le début de l'agression contre la bande de Gaza le 7 octobre, Israël a mis 31 hôpitaux hors service en raison des intenses frappes de missiles. Les forces israéliennes ont également partiellement ciblé 152 établissements de santé.

Israël, la puissance occupante, poursuit son agression terrestre, maritime et aérienne contre la bande de Gaza, depuis le 7 octobre 2023, tuant jusqu'à présent 29 954 civils palestiniens, principalement des femmes et des enfants.

Depuis le début de la guerre israélienne, l'enclave palestinienne subit une pénurie de nourriture, d'eau, de médicaments et de carburant causée par le siège israélien. Cet état des choses a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent où des régions entières de la bande de Gaza sont menacées par le spectre de la famine, selon les Nations unies.

Les bombardements israéliens indiscriminés ont également causé des destructions massives et des pénuries de produits de première nécessité. Ces attaques ont poussé 85 % de la population de l'enclave palestinienne à se déplacer à l'intérieur du pays, notamment vers la ville de Rafah, au sud du territoire.

UNIVERSITÉ DE BATNA

Séminaire sur l'innovation chez les étudiants

L'accent a été mis sur les passerelles entre l'Université et les entreprises en vue de promouvoir l'esprit entrepreneurial et le soutien à la création de Start Up innovantes par les étudiants ou les jeunes diplômés.

L'esprit d'entrepreneuriat et l'innovation chez les étudiants "exigences et défis" a constitué le thème d'un séminaire international lancé samedi à l'université Batna 1 avec une présence remarquable des étudiants de diverses spécialités. La manifestation scientifique de deux jours a capté dans sa séance inaugurale organisée à la salle des conférences de l'université en plus d'encadreur d'incubateurs, enseignants spécialisés et intéressés par les startups, un nombre d'opérateurs économiques et investisseurs. "L'importance de conjuguer les efforts entre l'université et les membres participants du milieu socio-économique en vue d'encourager l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et l'accompagnement des initiatives innovantes à travers l'aide nécessaire pour les concrétiser sur le terrain" a été soulignée à cette occasion. Des participants ont mis l'accent sur "l'importance de l'encadrement adéquat de l'étudiant afin de concrétiser son projet selon les démarches techniques requises et les principes scientifiques avec l'ouverture du champ aux investisseurs pour l'adoption de projets et la contribution à leurs financement". La présidente du séminaire, le docteur, Samia Toumi a indiqué que "la manifestation intervient pour démontrer le concept de l'esprit entrepreneurial en milieu universitaire et la clarification de sa relation avec le processus de garantie de la



qualité avec l'ouverture sur les milieux socio-économique de l'université". Elle a ajouté que les interventions programmées seront basées sur l'encadrement pédagogique pour développer l'esprit entrepreneurial chez l'étudiant et la détermination de la relation de l'accompagnement nécessaire des projets innovants et les besoins nécessaires pour les réussir. Pour sa part, le directeur du centre de développement de l'entrepreneuriat à l'université Batna 1, le docteur Chekib Kahiya a évoqué "les efforts déployés par l'université pour faire répandre la culture de l'entrepreneuriat parmi les rangs des étudiants et les encourager à innover ainsi que les initiatives lancées pour promouvoir cette orientation et l'encadrement des porteurs de projets et leur accompagnement pour concrétiser les objectifs tracés à savoir la création de leurs propres projets". Au menu de ce séminaire international initié par le département de psychologie, sciences de l'éducation et orthophonie de la faculté des sciences humaines et sociales en collaboration avec le laboratoire de La psychologie de l'usager de la route, des interventions en présentiel et autres via vidéoconférence en plus d'ateliers pratiques au profit de porteurs de projets encadrés par des formateurs exerçant à l'incubateur et au centre de développement de l'entrepreneuriat relevant de l'université Batna. **R.R.**

RENTÉE PROFESSIONNELLE AU SUD DU PAYS INTRODUCTION DE NOUVELLES SPÉCIALITÉS

La rentrée professionnelle (session février 2024) a été marquée, dimanche, dans les wilayas du sud du pays, par l'introduction de nouvelles spécialités adaptées aux besoins du marché du travail et la signature de conventions de partenariat avec plusieurs secteurs pour promouvoir les opportunités d'apprentissage. Totalisant 4.040 postes pédagogiques ouverts dans différents modes de formation, la carte pédagogique de formation professionnelle dans la wilaya de Ouargla, s'est renforcée au titre de la session de février par de nouvelles spécialités dans divers domaines dont l'installation de réseaux d'électricité et de télécommunication, l'entretien du mobilier, l'aquaculture et l'aquariophilie, selon les données de la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP). L'évènement, à Ouargla, a aussi donné lieu à l'organisation d'une manifestation "portes-ouvertes" pour faire connaître les capacités de production de la cimenterie d'Aïn Touta (Batna) relevant du Groupe industriel public des ciments d'Algérie (GICA). Dans la wilaya de Djanet où 298 stagiaires ont rejoint les bancs de différents établissements de formation professionnelle, le secteur a enregistré l'ouverture de dix nouvelles spécialités à l'instar de guide touristique, marketing, électricité automobile et aide électricien bâtiment. A Tamanrasset la carte pédagogique de formation professionnelle s'est renforcée par de nouvelles spécialités adaptées aux spé-

cificités de la région, telles que les métiers de la filière viande et la fabrication d'aliments pour bétail, sachant que le secteur a consacré un total de 1.160 nouveaux postes pédagogiques. Pour cette session, le secteur dans la wilaya de Ghardaia a vu l'introduction de nouvelles spécialités dont technicien bâtiment, transformation de dattes, agent pépiniériste, technicien supérieur en tourisme et phoeniciculteur. **APS**

BMPJ DE KHERRATA-BÉJAÏA : ARRESTATION DE DEUX PERSONNES POUR TRAFIC DE COCAÏNE

Dans le cadre de la lutte contre toutes formes de criminalité, notamment le trafic de drogue et de psychotropes, les éléments de la BMPJ de Kherrata ont réussi au cours de cette semaine à mettre hors état de nuire un groupe de criminels composé de deux personnes, âgés de 29 et 33 ans, spécialistes de trafic de drogue et de cocaïne, selon un communiqué de la cellule d'information et de communication de la Sûreté de la wilaya de Béjaïa. Les faits de l'opération faisant suite à un barrage filtrant dressé sur la route nationale N° 09 à l'entrée de la ville de Kherrata, où un véhicule de marque Golf (Volkswagen) a été arrêté, à bord lequel se trouvaient deux personnes en possession de plaques de drogue dure (cocaïne), et miroir en verre avec des traces de cocaïne, en plus d'une somme d'argent estimée à 47 000 DA. Un dossier pénal a été constitué contre eux pour possession et trafic illégal de drogue (cocaïne) et présentés aux autorités judiciaires compétentes. Après la comparution immédiate, un mandat de dépôt a été émis contre eux. **I.M.**

DJANET : MONTS DU TASSILI N'AJJER

Approbation de la 2^e phase d'étude relative à leur classement

La seconde phase d'étude relative au classement et à la délimitation des zones montagneuses dans le Tassili-N'Ajjer, wilaya de Djanet, a été homologuée lors d'une réunion, tenue dimanche à Djanet, par la direction générale de l'aménagement et de l'attractivité du territoire au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. S'exprimant lors de cette rencontre tenue à la salle des conférences au siège de la wilaya, le directeur des grands travaux et d'aménagement du territoire au ministère, Rabah Assid, a souligné que "cette étude s'inscrit au titre de la stratégie nationale d'aménagement du territoire portant classement des zones montagneuses. Cela, en vue de la programmation du développement en fonction des spécificités de ces régions. Il a fait état, à ce titre, que "cette étude sera suivie d'une autre et des actions de développement à la faveur de programmes projetés à la satisfaction des populations. Il s'agit de l'amélioration de leurs conditions de vie et la réalisation de l'attractivité dans ces espaces". Et d'ajouter : "L'étude traduit l'importance qu'accordent les pouvoirs publics pour le développement équitable des différents territoires nationaux", sachant, a-t-il dit, que ces espaces montagneux ont été classés au titre du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) en tant que zones sensibles aux spécificités de développement social. Le chargé du projet de classement et délimitation des zones montagneuses au Tassili-N'Ajjer, Amara-Farid Naït, a, pour sa part, fait savoir, que la commune de Djanet a été

classée de moyenne altitude et celle de Bordj El-Houas en hautes zones montagneuses. "Cette étude cartographique de la région de Djanet aura de positives retombées au travers la projection des études de développement et de valorisation de ces espaces par d'efficaces mécanismes, en plus de l'élaboration, au titre de la prochaine phase, d'un système informatif géographique spécial de la région", a expliqué le même responsable. L'étude

en question cible, au titre de la stratégie de la direction générale d'aménagement et d'attractivité du territoire axée sur une approche participative, les potentialités naturelles et écologiques de la région, la biodiversité, la richesse floristiques et faunistique, notamment celle menacée par la disparition, le patrimoine culturel avec l'implication des différents acteurs de la wilaya à l'effet d'enrichir cette étude et faire revivifier les zones monta-

gneuses, selon les explications fournies lors de cette réunion. La première phase de cette étude a permis de répertorier, avec le concours de l'office du parc culturel du Tassili-N'Ajjer (OPCTN) et de la direction locale de la culture et des arts, le patrimoine culturel et matériel de la région. Et particulièrement les trois Ksours de la ville de Djanet, des trois forts, deux à Djanet et un dans la wilaya d'Illizi. **APS**

MASCARA : ZONES ENCLAVÉES:

Les projets utilisant l'énergie solaire fonctionnent à un rythme appréciable

Les projets utilisant l'énergie solaire dans diverses régions enclavées du pays fonctionnent à un rythme appréciable, a déclaré, dimanche à Mascara, le directeur de l'Efficacité énergétique au Commissariat aux énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique Mourad Issiakhem. M. Issiakhem a indiqué à l'APS, en marge de l'Exposition nationale des énergies renouvelables, ouverte dimanche à la Maison de la culture Abi Ras Ennaciri de Mascara, que les projets fonctionnant à l'énergie solaire utilisés dans les régions rurales et enclavées avancent à un rythme appréciable. Il a noté que cette source d'énergie est utilisée au niveau de ces zones d'habitation pour l'alimentation en électricité des réseaux d'éclairage public et dans la production d'électricité dans les établissements scolaires des zones rurales et enclavées. M. Issiakhem a, d'autre part,

fait observer que les cadres du Commissariat aux énergies renouvelables ont effectué, durant ces deux dernières années, des visites dans plus de 40 wilayas, qui leur ont permis de s'enquérir de l'état d'avancement de l'utilisation de l'énergie solaire dans les projets initiés dans ce cadre, où ils ont noté une cadence appréciable dans la concrétisation de cette option. Le même responsable a indiqué que ces visites s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de coopération signée entre le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et le Commissariat aux Energies renouvelables et à l'Efficacité énergétique et l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie. Il a ajouté que le Commissariat aux énergies renouvelables poursuivra ses activités

de terrain à travers l'ensemble des wilayas du pays, dans le but de s'enquérir de la cadence de l'utilisation de l'énergie solaire au service du développement dans les zones rurales et enclavées. Il convient de signaler que 16 exposants prennent part à l'exposition nationale des énergies renouvelables organisée à l'initiative de l'Organisation nationale des énergies renouvelables et du développement durable, sous le haut patronage du ministère de l'Environnement et du Développement durable. Les participants à cette manifestation représentent des entités économiques opérant dans le domaine des énergies renouvelables des secteurs public et privés de plusieurs régions du pays, outre des étudiants porteurs d'idées et de projets innovants de l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara. **APS**

PLUS DE 350 MILLIONS DE PERSONNES

Une maladie rare touche moins de 5 personnes sur 10 000, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La plupart des maladies rares sont orphelines mais toutes les maladies orphelines ne sont pas des maladies rares. La Journée internationale des maladies rares, célébrée le dernier jour de février, est l'occasion d'informer sur ces pathologies. Près de 8 000 maladies rares sont identifiées, plus de 80% d'origine génétique. Individuellement chaque maladie rare représente peu de personnes et de ce fait sont très méconnues et n'ont bénéficié que de peu d'intérêt pendant de nombreuses années, mais collectivement 8 à 10% de la population mondiale est touchée par ces maladies, rares soit plus de 350 millions de malades souffriraient de maladie rare ! Les patients et patientes atteints de ces maladies, mais aussi la recherche et le corps médical manquent d'informations pour poser un diagnostic et traiter la maladie avec efficacité. Cela entraîne des difficultés, des retards et des errances médicales.

Sur près de 8 000 maladies rares identifiées, plus de 80% sont d'origine génétique. Individuellement chaque maladie rare représente peu de personnes et de ce fait sont très méconnues et n'ont bénéficié que de peu d'intérêt pendant de nombreuses années.

LES MALADIES RARES SE DÉCLARENT LE PLUS SOUVENT DÈS L'ENFANCE

Des progrès spectaculaires ont néanmoins été réalisés dans la prise en charge de certaines de ces maladies, grâce au développement des thérapies géniques et cellulaires, mais aussi via la découverte de traitements médicamenteux efficaces (par exemple contre la mucoviscidose, le syndrome de Cloves ou l'hémangiome infantile). Selon les experts, beaucoup de problèmes spécifiques à la rareté des maladies rares se posent, à commencer par l'errance diagnostique qui dure 5 ans en moyenne. Mentalement, elle est très dure à vivre pour les patients et peut leur être fatale puisque la maladie continue à s'aggraver durant ce laps de temps.

Ensuite, les patients atteints de maladie rare doivent faire face à une absence de traitement efficace, puisque les symptômes de maladies rares sont parfois associés à des maladies plus courantes. Cela entraîne des difficultés dans l'analyse et les bonnes décisions prises au cours du parcours de soin qui peut s'avérer être un véritable parcours du combattant mais aussi pour «la prise en charge sociale et médicale de la maladie».

QUEL EST LE LIEN ENTRE LES MALADIES RARES ET LA GÉNÉTIQUE ?

Les maladies rares, bien qu'individuellement rares, posent collectivement un défi considérable, affectant des millions de personnes à travers le globe. La clé de leur mystère et de leur traitement réside souvent dans la génétique, un domaine qui a connu des avancées remarquables ces dernières années. Ces progrès ont non seulement permis d'illuminer les causes sous-jacentes de ces affections peu communes mais ont également pavé la voie à des diagnostics plus précis et à des traitements innovants. C'est ce que souligne, un article publié, dans le site Futura Sciences.

«Les maladies rares représentent un défi majeur dans le domaine de la santé. Bien qu'elles soient individuellement peu fréquentes, collectivement, elles affectent des millions de personnes à travers le monde», indique la même source. «Un aspect fascinant de ces maladies est leur forte association avec des facteurs génétiques. Cette connexion offre à la fois des défis et des opportunités uniques pour la recherche médicale et le développement de traitements ciblés. L'avancée de la génomique a permis d'éclairer les mécanismes sous-jacents de nombreuses maladies rares, ouvrant la voie à des avancées significatives dans leur diagnostic et leur prise en charge», est-il précisé. La majorité des maladies rares sont d'origine génétique, résultant de mutations dans des gènes spécifiques. Ces mutations peuvent être héritées de génération en génération ou survenir spontanément, sans antécédent familial. Les maladies monogéniques, causées par des mutations dans un seul gène, illustrent de manière frappante comment un petit changement dans notre ADN peut avoir des conséquences profondes sur la santé. Par exemple, la mucoviscidose et la dystrophie musculaire de Duchenne sont deux maladies rares bien connues résultant respectivement de mutations dans les gènes CFTR et DMD.

Le séquençage de nouvelle génération a transformé le paysage diagnostique des maladies rares, permettant une identification rapide et précise des mutations génétiques causales. Cette avancée majeure facilite le diagnostic précoce et précis, essentiel pour la prise en charge optimale des patients. De plus, la compréhension des bases génétiques de ces maladies ouvre des portes vers des traitements innovants, tels que la thérapie génique, qui vise à corriger directement les anomalies génétiques à l'origine de la maladie. Ainsi, la génétique ne se limite pas à éclairer les causes des maladies rares ; elle est également au cœur du développement de stratégies thérapeutiques révolutionnaires.

L'étude des maladies rares génétiques offre des perspectives uniques sur le fonctionnement des gènes et les mécanismes biologiques fondamentaux. En comprenant comment des mutations spécifiques entraînent des pathologies précises, les chercheurs peuvent dévoiler des aspects cruciaux de la biologie humaine qui resteraient autrement obscurs. Cette connaissance approfondie aide à élucider les bases des maladies plus communes, suggérant que les maladies rares sont un modèle puissant pour la recherche biomédicale dans son ensemble.

HÉMOPHILIE, UNE MALADIE HÉMORRAGIQUE

Touchant essentiellement les hommes, l'hémophilie se caractérise par une difficulté de coagulation du sang, due à l'absence d'une protéine sanguine. «L'hémophilie est une maladie hémorragique due à l'absence ou au déficit d'un facteur de coagulation. Elle est caractérisée par des hémorragies spontanées ou prolongées. C'est une maladie grave, héréditaire et rare. Aujourd'hui, il existe un traitement contraignant mais efficace pour les patients atteints d'hémophilie»,

selon le site Doctissimo. En effet, chez ces patients, le sang ne peut pas coaguler. Or, la coagulation du sang est un mécanisme de protection vital de l'organisme. Lors d'une lésion, les facteurs de coagulation, qui sont des protéines, s'activent en cascade afin de les colmater et d'empêcher le sang de s'écouler. En fonction du type d'hémophilie rencontrée, différents facteurs sont déficitaires.

LES DEUX PRINCIPALES FORMES D'HÉMOPHILIE : FACTEUR VIII ET FACTEUR IX

L'hémophilie A est liée à la mutation du gène du facteur de coagulation VIII. En revanche, l'hémophilie B est liée à la mutation du gène du facteur de coagulation IX. La forme B de l'hémophilie est beaucoup plus rare que la A. Les maladies impliquant des problèmes de coagulation peuvent vite s'avérer dangereuses en absence de traitement. Elles se traduisent également par des hématomes ou des hémarthroses. Ces dernières se caractérisent par une accumulation de sang dans les articulations, et sont souvent très douloureuses voire handicapantes. C'est une pathologie assez mal connue et source de discriminations. La méconnaissance de l'hémophilie est avant tout liée à sa rareté. L'hémophilie fait en effet partie des maladies «rares» comme la myopathie ou la mucoviscidose. Un garçon sur 5 000 naît avec une hémophilie A dans le monde et 1 sur 25 000 avec une hémophilie B.

Au niveau mondial, il y aurait plus de 400 000 personnes atteintes d'hémophilie, mais seulement 20 % d'entre-elles sont diagnostiquées et ont accès aux traitements. Il existe aussi d'autres affections hémorragiques, proches de l'hémophilie, comme la maladie de Willebrand qui peut toucher indifféremment les garçons et les filles. En prenant en compte les formes les plus sévères de ces maladies, on estime en France à 15 000 le nombre de personnes affectées par un processus de coagulation défaillant.

Si la connaissance de la maladie s'est considérablement affinée à partir des années 1960, elle reste peu connue du grand public. Jusqu'au début du XX e siècle, les médecins croyaient que les vaisseaux sanguins des personnes hémophiles étaient simplement trop fragiles. Ce n'est qu'au cours des années 1960 qu'a été compris, en détail, le processus de la coagulation. Ces dernières années, les tragiques événements liés au sang contaminé ont de nouveau contribué à troubler l'image qu'a le grand public de l'hémophilie l'associant, à tort, à des pathologies transmissibles par voie sanguine comme le sida ou l'hépatite C.

LES CAUSES ET FACTEURS DE RISQUE DE L'HÉMOPHILIE

Seuls les hommes portant une version anormale d'un gène porté par le chromosome X sont atteints. Ils transmettront leur chromosome X et le caractère hémophile à leurs filles, qui n'exprimeront pas la maladie, car elles possèdent une forme saine du gène. Ces femmes dites «conductrices», porteuses de cette version anormale la transmettront à certains de leurs fils, qui exprimeront alors la maladie. Alors que la découverte de l'hémophilie remonte à plusieurs siècles, les causes de la maladie sont longtemps restées inconnues. Au XIX e siècle, parce qu'elle touchait la descendance de la Reine Victoria, l'hémophilie était surnommée «la maladie des rois». C'est ainsi que deux des filles de la Reine, Alice et Béatrice, ont transmis la maladie, via leur descendance, aux familles régnant en Espagne et en Russie, participant ainsi indirectement à deux des événements majeurs du XX e siècle : la révolution russe et la guerre d'Espagne. Et c'est ainsi que le tsarévitch de Russie, Alexei, l'un des plus célèbres descendants hémophiles de Victoria, avait recours à l'hypnose du célèbre Raspoutine pour soulager ses douleurs ! Les femmes

conductrices de la coagulation aussi graves que le gène anormal. Elles aussi, cela est rare. Les hémophiles se contentent de ne pas faut en effet, le chromosome X paternel soit hémophile, la probabilité très

SYMPTÔMES ET TRAITEMENTS

Être atteint d'hémophilie signifie saigner plus facilement que l'on saigne. Un hématome formé n'est pas un problème, contrairement aux saignements. Une coupure accidentelle peut générer une pression locale et un gonflement local. Plus graves, les hémorragies, plus fréquentes, voire mortelles, l'hémophilie affecte les articulations, les muscles (hémophilie traitée), le facteur de coagulation. En effet, si elle provoque des séquelles irréversibles qu'elles sont (genoux, chevilles), la plétitude de mort, la destruction des os, les dicaps peuvent nécessiter des prothèses.

Le diagnostic est basé sur la mesure de l'activité de la malade. Les plus minimes lésions chirurgicales subissent des saignements. Un choc minime peut être fatal. Un diagnostic précoce est essentiel. Il s'effectue par un test de la placenta (9e trimestre) ou amniocentèse. Il faut cependant être conscient que la maladie présente dans la famille.

A l'heure actuelle, il n'existe pas de traitement curatif. Il est essentiel de prendre des précautions pour éviter les saignements. Les traitements de la coagulation sont utilisés puis adaptés. Ils sont souvent par voie intraveineuse ou en cas de saignement. Il est important de savoir plus sur la maladie. Notre article sur l'hémophilie. Les hémophiles sont diagnostiqués précocement et traités normalement. Ils doivent éviter les sports à risque élevé et les prophylactiques. Les saignements spontanés sont rares. La fréquence de la maladie est élevée. La kinésithérapie est recommandée, en particulier pour les muscles et la posture. Un particulier peut bénéficier de la répétition.

LA MUCOVISCIDOSE, UNE MALADIE RARE ET GÉNÉTIQUE

La mucoviscidose est une maladie génétique qui touche environ 1 sur 2500 personnes et le traitement des m

LE DES MALADIES RARES

ANNES ATTEINTES DANS LE MONDE

peuvent présenter des troubles de
on mais n'ont pas de symptômes
et ont 50 % de risque de donner le
à leur enfant. Les femmes peuvent
être atteintes d'hémophilie, mais
ssime : les cas de femmes hémop
ntent sur les doigts d'une main. Il
que la conductrice donne le chro
porteur du gène anormal et que le
nophile, ce qui est en terme de pro
rare.

IES, DIAGNOSTIC
MENTS

l'hémophilie ne signifie pas que l'on
abondamment qu'un autre, mais
gne plus longtemps car le caillot
pas assez solide. De même, et
nt à ce que l'on pourrait croire, les
externes, par exemple suite à une
dentelle, sont en fait assez rares et
éralement être maîtrisés par com
ale et utilisation d'un produit coa

les hémorragies internes sont aussi
tes. Elles sont dues à des trauma
e parfois même spontanées chez
sévère. Elles se situent dans les
s (hémarthroses) ou dans les
matomes). Elles doivent être identi
es très rapidement par injection du
agulation manquant.

les sont mal soignées, ces hémorra
ent à terme, outre la douleur, des
invalidantes, en particulier lors
situées au niveau des articulations
villes, coudes) : réduction de l'am
ouvement, fonte musculaire ou des
articulations elles-mêmes. Ces han
ent conduire à l'implantation de

c de la maladie se fait par dosage du
eurs VIII et IX dans le sang. La gra
dédie dépend de ce taux : les formes
eures ne sont traitées que lors de
dis que les formes les plus sévères
s traitements spontanés ou suite à
me.

ic prénatal est également possible.
par biopsie du trophoblaste, futur
me-10ème semaine de grossesse)
ntèse (vers la 15ème semaine). Il
nt connaître la mutation génétique
s la famille.

uelle, il est impossible de guérir la
xiste cependant un traitement effi
rrêter voire prévenir les saigne
traitements apportent le facteur de
n qui fait défaut. Ils sont reconsti
ministrés par voie intraveineuse,
le patient lui-même. Ces traitem
nt être administrés à titre préventif
l'accident hémorragique. Pour en
sur la prise en charge, découvrez
«Les traitements de l'hémophilie».
es qui sont diagnostiqués et traités
peuvent avoir une vie quasiment
doivent cependant rester vigilants
sports ou les activités avec un
de blessures. De plus, le traitement
ue permet de prévenir les saigne
nés de la vie courante et diminue
des hémarthroses.

rapie peut aider les patients hémop
eur permettant d'entretenir leurs
mobilité de leurs articulations, en
eux qui subissent des saignements à

MUCOVISCIDOSE, UNE MALADIE
HÉRÉDITAIRE

idose est une maladie rare et géné
che principalement les voies respi
système digestif. C'est la plus fré
maladies génétiques héréditaires.



Le corps de chacun d'entre nous produit norma
lement du mucus. Cette sécrétion est produite
par les cellules de revêtement des organes
creux – comme les bronches, le tube digestif, les
canaux du pancréas ou les canaux biliaires du
foie.

C'est l'altération de la protéine CFTR (Cystic
Fibrosis Transmembrane Regulator) découve
rte en 1989, chargée d'assurer la fluidité de ce
mucus, qui est à l'origine de la maladie.

Dans ce cas, le mucus est anormalement épais,
collant et cela provoque une augmentation de sa
viscosité. Ce manque de fluidité va entraîner
l'obstruction des canaux au niveau des organes
concernés et une accumulation dans les voies
respiratoires et digestives.

Ainsi les bronches peuvent s'encombrer et s'in
fecter provoquant toux et expectorations. Les
voies et canaux digestifs (intestin, pancréas,
foie) peuvent également être obstrués, provo
quant des troubles digestifs et hépatiques.

La mucoviscidose touche de la même façon les
deux sexes. Elle n'est pas contagieuse mais
récessive : un enfant est atteint de mucoviscido
se s'il hérite du gène responsable transmis par
ses deux parents. C'est une maladie chronique
dont le dépistage et la prise en charge médicale
sont bien organisés aujourd'hui.

Ses manifestations sont différentes d'un patient
à l'autre, certains sont plus touchés au niveau
des poumons et d'autres au niveau de l'appareil
digestif

Elle n'affecte pas les capacités intellectuelles ni
motrices. A l'origine de la mucoviscidose se
trouve un gène défectueux, on parle de «muta
tion». Le gène est l'unité de base de l'informa
tion génétique et détermine les caractéristiques
de chacun comme la couleur des yeux, de la
peau, la taille etc.

Les gènes fonctionnent par paire (l'un provient
de la mère et l'autre du père). Lorsque les deux
parents sont porteurs d'une mutation respon
sable de la mucoviscidose, leur enfant a un
risque sur quatre d'être atteint par la maladie.
Le risque est le même à chaque grossesse. L'en
fant atteint de mucoviscidose est donc porteur
des mutations héritées de chacun de ses
parents.

Un porteur sain n'est pas atteint de mucoviscido
se car seul un gène sur deux est défectueux
(mutation) : cas B et C. Dans ce cas la maladie ne
se déclare pas.

Les «porteurs sains» d'une seule mutation ne le
savent pas car, par définition, ils ne souffrent
d'aucun symptôme, mais courent le risque de
transmettre le gène responsable de la maladie à
ses enfants sans le savoir.

Les malades atteints de mucoviscidose présen

tent des pertes excessives de sels de chlore et de
sodium, d'où le «goût salé» de la peau des
enfants, signe de la mucoviscidose. Le mauvais
fonctionnement d'une protéine entraîne une
concentration élevée en chlorure de sodium
dans la sueur. Il n'y a pas de traitement curatif à
l'heure actuelle mais beaucoup de progrès ont
été réalisés au niveau de la prise en charge des
malades. Ces progrès ont permis d'améliorer la
qualité de vie ainsi que l'espérance de vie des
patients. Le traitement proposé est symptoma
tique et nécessite une réelle coordination entre
plusieurs spécialistes : pédiatre, kinésithé
rapeute, diététicien et psychologue. Ce traitement
porte essentiellement sur la prise en charge de
l'insuffisance respiratoire. La prise en charge de
l'atteinte digestive et nutritionnelle est égale
ment un aspect important du traitement. La
prise en charge de l'atteinte respiratoire a deux
objectifs principaux : améliorer la clairance
mucociliaire et réduire l'infection bactérienne
pulmonaire. Elle utilise une kinésithérapie res
piratoire, une antibiothérapie, des traitements
par des bronchodilatateurs, des anti-inflamma
toires et fluidifiants mucolytiques. Une greffe
pulmonaire ou cœur-poumon peut être envisa
gée dans certains cas. Par ailleurs, et malgré de
nombreux essais, la thérapie génique n'a pas
encore fait ses preuves. Le traitement par les
antibiotiques est parfois rendu inefficace en rai
son de l'apparition de souches bactériennes
multirésistantes dans les poumons des malades
et d'un accès difficile de ces antibiotiques à
cause de l'épaisse couche de mucus.

Depuis les années 2015-2018, de «nouvelles
thérapies» ciblées sur les dysfonctions liées à
certaines mutations de CFTR (traitements
modulateurs ou correcteurs) ont considérable
ment amélioré les symptômes de la maladie. Les
résultats de ces études sont impressionnants :
tous rapportent une diminution significative, et
pour certains, spectaculaire, de l'ensemble des
symptômes et troubles liés à la mucoviscidose,
particulièrement les manifestations respira
toires. Les études qui ont suivi ont pu étendre
les traitements pharmacologiques du canal
CFTR à la majorité des mutations de ce canal.

DÉCOUVERTE D'UNE PISTE POUR
RÉDUIRE LES INFECTIONS CHEZ
LES MALADES

Des scientifiques australiens ont découvert un
mécanisme qui permettrait de réduire les infec
tions bactériennes chez les patients atteints de
mucoviscidose. La mucoviscidose touche diffé
rents organes dont les poumons, ce qui peut
favoriser l'apparition de surinfections à répéti

tion. Une étude australienne a identifié un
défaut dans la fonction bactéricide des cellules
immunitaires chez les personnes atteintes de
mucoviscidose. Les chercheurs sont parvenus à
découvrir un moyen de contourner ce défaut,
afin de réactiver la réponse immunitaire des
cellules.

Cette maladie génétique se caractérise par
l'épaississement des sécrétions de plusieurs
organes, principalement les poumons et le pan
créas. En raison de ces atteintes, les patients
sont plus à risque de présenter des infections
bactériennes à répétition.

Des chercheurs de l'université du Queensland
(Australie) ont récemment observé un défaut
dans la fonction bactéricide des cellules immu
nitaires chez les personnes atteintes de muco
viscidose.

«Les macrophages détruisent les bactéries en
les empoisonnant avec des niveaux toxiques de
métaux tels que le zinc (...) Nous avons décou
vert que le canal ionique CFTR est crucial pour
la voie du zinc. Comme il ne fonctionne pas cor
rectement chez les personnes atteintes de
mucoviscidose, cela pourrait expliquer en partie
pourquoi elles sont plus sensibles aux infections
bactériennes», a expliqué le Professeur Matt
Sweet, co-auteur de l'étude et directeur de la
recherche de haut niveau (DHDR) à l'Institut
des biosciences moléculaires (IMB) de l'univer
sité du Queensland. Ces travaux ont été publiés
dans la revue Proceedings of the National Aca
demy of Sciences (PNAS).

À la suite de cette découverte, l'équipe austra
lienne a déterminé une protéine de transport du
zinc pouvant restaurer la capacité des macro
phages à tuer les bactéries lorsque la protéine
CFTR ne fonctionne pas. Dans le but de réactiver
leur réponse immunitaire et réduire les infec
tions, les scientifiques souhaitent prochaine
ment administrer cette protéine à des patients
touchés par la mucoviscidose. La mucoviscido
se provoque une inflammation persistante des
voies aériennes, ce qui augmente la sensibilité
des patients aux infections bactériennes. Les
prises fréquentes d'antibiotiques peuvent
cependant conduire à une antibiorésistance. Les
auteurs de l'étude ont donc insisté sur l'import
ance de développer de nouvelles prises en
charge. «Les traitements actuels peuvent res
taurer de nombreux aspects de la fonction
CFTR, mais ils ne résolvent ni ne préviennent
les infections pulmonaires, d'où la nécessité de
restaurer les fonctions immunitaires», selon le
professeur Peter Sly du Centre de recherche sur
la santé de l'enfant de l'université du Queens
land.

Par Amel B. et Agences

TCHAD

LE PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE FIXÉ AU 6 MAI

Le vote pour le premier tour de l'élection présidentielle au Tchad aura lieu le 6 mai prochain, a annoncé mardi l'Agence nationale de gestion des élections (ANGE) lors d'une conférence de presse tenue à son siège à N'Djamena et relayée par la presse locale.

Selon le chronogramme de l'ANGE, le dépôt des candidatures à la présidentielle est, ainsi, fixé du 06 au 15 mars 2024. La publication des listes des candidats retenus par le Conseil constitutionnel aura lieu le 24 mars, alors que la campagne électorale pour le premier tour s'étalera du 14 avril au 4 mai. Le premier tour du scrutin se tiendra le 6 mai et le second tour est fixé au 22 juin. La proclamation des résultats définitifs du second tour par le Conseil constitutionnel est prévue le 20 juillet.

Ce scrutin marquera la fin de la transition et du mandat de Mahamat Idriss Déby Itno, qui a pris la tête d'un Conseil militaire de transition au lendemain du décès de son père mortellement blessé au front en avril 2021.

Dix-huit mois plus tard, soit en octobre 2022, Mahamat Idriss Déby Itno a été investi président d'une transition prolongée de deux ans. A noter que les quinze membres de l'Agence nationale de gestion des élections ont été installés dans leurs fonctions le 8 février courant. L'équipe a pour mission d'organiser des élections présidentielle, législatives, sénatoriales et communales post-transition.

In Agence Anadolu

BURKINA FASO

L'AVANT-PROJET DE LOI SUR L'IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE DE BASE VALIDÉ



Le texte d'avant-projet de loi proposant la création de l'identifiant unique de la personne physique au Burkina Faso et du registre national de l'identifiant unique a été validé lors d'un atelier tenu le jeudi 22 février à Ouagadougou. Ce projet vise à faciliter l'accès aux services en développant une plateforme d'identification de base (fID) permettant à toutes les personnes se trouvant physiquement sur le territoire burkinabé de recevoir un justificatif d'identité unique reconnu par le gouvernement, sans distinction de nationalité, de statut juridique et de résidence.

In We Are Tech Africa

DÉPIMENTATION DE LA PEAU

Un héritage colonial qui menace la santé de femmes au Burkina

La mode de la dépigmentation pose des problèmes de santé publique au Burkina, où une association a décidé d'interpeller directement les autorités.

Vouloir rendre sa peau blanche relève d'un complexe d'infériorité, que les Occidentaux inculquent aux Africains depuis la période coloniale, a expliqué à Sputnik Issaka Ouedraogo, président de l'Initiative africaine Stop Dépigmentation. "La dépigmentation relève de la conquête coloniale. Dans l'histoire, on a toujours montré à l'Africain que le noir représente ce qui est négatif. Et le blanc c'est qui est positif [...]. L'esprit de l'infériorité entre le blanc et le noir va amener certaines femmes à se dépigmenter, pour se montrer supérieures aux autres femmes qui ont gardé le teint naturel", explique-t-il. La dépigmentation peut déboucher sur des maladies de la peau, des maladies respiratoires, voire des cancers, souligne-t-il. Des complications peuvent aussi apparaître chez les femmes enceintes, en cas de césarienne: "après l'opération, on ne peut pas faire la suture". "Donc il y a des femmes qui meurent comme ça dans des conditions atroces", précise-t-il. En plus, lorsque la dépigmentation ne se passe pas très bien, la personne se retrouve "avec un teint multicolore". "On n'est ni noir, ni clair, on a un teint un peu mélangé et avec, en



Afrique, on a des clichés qu'on les appelle la taxi ou Fanta. C'est des clichés pour désigner ces femmes dépigmentées. Et sur le plan social aussi, des gens se moquent de ces personnes dépigmentées. Donc, il y a une conséquence sur le plan social également", poursuit Issaka Ouedraogo. En Afrique, le fléau touche surtout la jeunesse, sensible aux clichés esthétique sur la peau claire. Des jeunes filles se blanchissent parfois la peau au nez et à la barbe de leur famille, comme Mariam Bougouma, qui témoigne pour Sputnik. "Pour moi, c'était dû à la jeunesse, au fait de paraître plus jolie. On se disait que lorsque tu es claire, tu deviens plus

belle [...]. Mais je conseille aux filles de ne jamais essayer. Les conséquences sont trop énormes", confie-t-elle. La pratique est par ailleurs devenue un vrai business, qui sert surtout les sociétés de produits de beauté. Mais les usagers, eux, dépensent parfois des fortunes, en consultations dermatologiques, en particulier dans les milieux urbains aisés, rappelle Issaka Ouedraogo. Selon une étude menée par un docteur au Burkina-Faso, les femmes souhaitant dépigmenter leur peau dépensent de 1.750 à 50.000 francs par mois pour maintenir l'effet de cette procédure. Les produits utilisés sont légions et débouchent parfois sur des mélanges

improbables, abonde Mariam Bougouma. "C'est un mélange de pommades et d'autres huiles, il y en a beaucoup, il y a plusieurs modèles qu'on mélange. Il y a même des savons et consorts. On ne peut même pas imaginer la densité", explique-t-elle. Pour lutter contre la dépigmentation, c'est donc aux importations de produits cosmétiques qu'il faut s'attaquer. Dans cette optique, l'initiative africaine Stop Dépigmentation a écrit une lettre ouverte au Président de la Transition burkinabé, Ibrahim Traoré pour lui demander de durcir la loi sur la commercialisation des produits dépigmentants.

In Agence Sputnik

RFR TUNIS-GOBÂA AU BARDO

Mise en service en septembre 2024 en Tunisie

Les travaux de réalisation du tronçon du Réseau ferroviaire rapide (RFR) reliant la ligne Tunis-capitale- Gobâa au Bardo ont été lancés. La mise en service de cette ligne se fera progressivement, durant le mois de septembre 2024, a déclaré, mardi dernier, le ministre des Transports, Rabie Majidi. Il a rappelé, lors d'une séance plénière tenue à l'ARP, que cette ligne a été bloquée depuis des années à cause des différends avec la municipalité du Bardo, concernant le passage de la ligne de RFR de la place du Bardo. Le Tribunal administratif a annulé, le 9 février 2024, la décision du conseil municipal du Bardo n° 5815, relative à

la suspension des travaux au niveau de la région du Bardo. A cet effet, le projet sera exécuté au niveau du Bardo, selon la formule contractuelle originale, et il n'y aura pas d'intersection de la voie ferrée avec la route, a précisé le ministre. Majidi a rappelé, dans le même contexte, que le Comité supérieur avait appelé à accélérer la réalisation des projets publics, dont le projet du RFR, notamment la ligne D, qui reliera la capitale aux régions de Saida Mannoubia, Mellassine, Raoudha, le Bardo, Bortal, Mannouba, Les Orangers et Gobâa. D'après lui, le Comité avait pris, aussi, la décision de reprendre les travaux, à

même de permettre la mise en exploitation progressive de la ligne et de former un comité technique, au sein du département du Transport, regroupant des représentants du ministère ainsi que des parties concernées par le projet. Ledit comité sera chargé de mener les préparatifs nécessaires, pour une éventuelle exploitation de la ligne ferroviaire. Le choix de l'itinéraire de la ligne D a été fait, dans le cadre du respect des exigences environnementales et urbaines, et tout en veillant à préserver le caractère de la place du Bardo, a encore fait remarquer le ministre.

In African Manager

DARFOUR

Près de neuf millions de personnes ont besoin d'une aide d'urgence

Les Nations Unies ont indiqué lundi dernier que quelque neuf millions de personnes dans la région soudanaise du Darfour (ouest) ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

Neuf millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire urgente au Darfour, dont cinq millions sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, a relevé ce lundi 26 février le porte-parole de l'Onu, Stéphane

Dujarric lors de son point de presse quotidien.

Et de prévenir que la crise humanitaire risque de s'aggraver si l'interruption des livraisons transfrontalières persiste.

Il a, dans ce cadre, souligné que l'opération d'aide transfrontalière en provenance du Tchad constitue une "bouée de sauvetage" pour la population locale. Selon lui, depuis juillet 2023, les travailleurs humanitaires ont pu acheminer plus

de 8.700 tonnes d'aide vitale à travers la frontière du Tchad vers la partie ouest du pays.

"Nous et nos partenaires avons atteint plus de 1,5 million de personnes" dans cette région de l'ouest soudanais, a dit le porte-parole.

Il a insisté sur l'impératif de disposer d'un accès humanitaire "rapide et sans entrave" pour pouvoir atteindre les personnes dans le besoin, où qu'elles se trouvent. Après dix mois de conflit entre les forces

armées et les forces paramilitaires de soutien rapide (RSF), la moitié de la population du Soudan, soit quelque 25 millions de personnes, a besoin d'une aide humanitaire et d'une protection, dont plus de 1,5 million de personnes qui ont franchi les frontières du Soudan pour se réfugier en République centrafricaine, au Tchad, en Égypte, en Éthiopie et au Soudan du Sud, a déploré l'organisation internationale.

In Agence Sputnik

SPORT ET UNIVERSITÉ

Les étudiants médaillés dans des compétitions internationales distingués

Huit athlètes étudiants se sont qualifiés aux Jeux olympiques. La championne du monde de karaté U21 Louisa Abouriche, distinguée au cours de cette cérémonie, est également une étudiante.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a présidé, lundi à l'Université d'Alger 3 (Dely-Brahim), une cérémonie de distinction de 17 étudiants sportifs d'élite médaillés dans les compétitions internationales en 2023-2024. "Nous distinguons, aujourd'hui, les sportifs médaillés dans les compétitions dont nous avons donné le coup d'envoi le 20 septembre 2023", a indiqué le ministre dans son allocution à cette occasion. "Les résultats sont aujourd'hui visibles et le taux de participation des étudiants sportifs aux différentes disciplines a atteint 50%", a fait savoir M. Baddari. "C'est un résultat positif pour les étudiants sportifs qui représentent le sport algérien aux niveaux local, national et international", a-t-il poursuivi. Dans ce sillage, M. le ministre a mis en avant l'intérêt accordé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune aux sports universitaires qui "sont le vivier de l'élite natio-



nale". Le ministre a rappelé, également, "les conclusions du Conseil des ministres tenu le 16 avril 2023 ainsi que les orientations du Président de la République à l'effet d'encourager les sports universitaires pour former une élite nationale qui représente l'Algérie dans les rendez-vous internationaux". Enfin, le ministre a indiqué que "huit étudiants athlètes ont réussi à arracher la qualification pour les Jeux olympiques de

Paris 2024 (26 juillet - 11 août). un nombre important d'athlètes étudiant, eux, participeront aux Jeux africains au Ghana (8-23 mars). Il a fait état de la "5.400 cartes d'étudiant athlète dont 420 athlètes d'élite et 202 athlètes de haut niveau". Pour sa part, la championne du monde (Karaté U21), Louisa Abouriche a affirmé à l'APS que la distinction par le ministre "est une motivation et un encouragement pour les

athlètes d'élite, d'autant qu'il est très compliqué de concilier les études universitaires et le sport. Ce qui exige un intérêt particulier accordé à l'étudiant sportif", ajoutant que "les procédures mises en place par le ministre, à l'instar de la carte d'étudiant athlète et des facilitations pour exploiter les structures sportives sont à même de contribuer au succès des athlètes, aussi bien dans leurs études que dans leur carrière sportive". Concernant ses objectifs, la championne Louisa, également étudiante en informatique, a déclaré : "nous nous apprêtons à participer aux Jeux africains d'Accra pour honorer l'Algérie, mais aussi au Championnat du monde". Distingué pour ses performances en athlétisme, Saïd Amri a souligné que cette distinction unique en son genre "dénote l'intérêt accordé par le ministre aux étudiants athlètes, en vue de leur assurer le climat propice leur permettant d'honorer l'Université et l'Algérie dans les fora internationaux".

R.S.

ORGANISATION DE COMPÉTITIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Oran, destination privilégiée des fédérations

Les activités sportives se multiplient à Oran, qui reste sur la lancée de la 19e édition des Jeux méditerranéens qu'a abrités cette wilaya lors de l'été 2022 et de laquelle elle a bénéficié d'un héritage de taille, motivant les différentes fédérations algériennes nationales à en profiter en y organisant leurs compétitions nationales et internationales. Rien que pour le week-end prochain, deux championnats nationaux sont programmés dans la capitale de l'Ouest du pays, à savoir celui d'athlétisme sur piste et du Powerlifting.

Le premier aura lieu au stade annexe du complexe olympique Miloud-Hadefi, dont il s'agit d'une première compétition de cette envergure qu'il abrite, alors que le second est programmé au Palais des sports Hamou-Boutlélis. Dans le même temps, le premier tournoi international ITF juniors de tennis se poursuit au complexe Habib-Khelil et dont les finales sont programmées pour samedi prochain, jour retenu aussi pour l'entame du deuxième tournoi international dédié à la même catégorie. Le week-end passé, ce sont les passionnés du Vovinam-vietvodao qui étaient bien "gâtés" par le déroulement au niveau de la salle omnisports du complexe sportif Miloud-Hadefi du championnat d'Algérie (seniors et juniors) de cette discipline. Durant le même week-end, le coup d'envoi de la nouvelle saison sportive du sport équestre en saut d'obstacles a également été donné au niveau du club équestre "Monté Cristo" d'Es-Sénia, un équipement sportif d'envergure que cette ville s'est dotée, il y a quelques années. Oran a été également le théâtre d'autres importants rendez-vous sportifs lors de la saison passée, en tête les

épreuves de pas moins de six disciplines inscrites au programme des jeux sportifs arabes, ainsi que la finale de la Coupe d'Algérie de football jouée sur le terrain du stade de 40.000 places, relevant du complexe Miloud-Hadefi. Outre les compétitions nationales, des stages sont régulièrement organisés à Oran, comme celui tenu, il y a quelques semaines au même complexe sportif, au profit des arbitres de football de l'élite, ainsi que les regroupements des sélections nationales des jeunes catégories (filles et garçons), de la même discipline dont celui des moins de 20 ans, qui se poursuit actuellement au complexe Miloud-Hadefi.

D'autres rendez-vous d'envergure y sont programmés, à l'instar de la Super Coupe d'Afrique de handball et le Championnat d'Afrique des clubs de la même discipline qui auront lieu à Oran (salle omnisport du complexe Miloud-Hadefi et Palais des sports Hamou-Boutlélis), en avril prochain. Il est prévu également, au cours de l'été à venir, que le complexe olympique abrite deux meetings en athlétisme, dont l'un national et l'autre international, selon la Fédération algérienne de la discipline. Toute cette activité sportive qui a marqué la ville d'Oran, ces deux dernières années, s'explique par le fait que la wilaya est devenue "un véritable pôle sportif", selon le responsable du service sport au niveau de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), Mustapha Benabou. "Grâce aux nouvelles infrastructures sportives dont a bénéficié Oran à l'occasion des Jeux méditerranéens, ainsi que la réhabilitation d'autres, cette ville est devenue un véritable pôle sportif qui attire désormais les différentes Fédéra-

tions sportives nationales pour y organiser des compétitions nationales et internationales", a-t-il déclaré à l'APS. Il a, en outre, fait savoir que les services de la DJS reçoivent régulièrement des demandes de la part des Fédérations nationales de différentes disciplines souhaitant organiser à Oran des épreuves de haut niveau. "Si les installations sportives d'Oran attirent autant d'intérêt, c'est parce qu'elles ont les critères requis pour accueillir des compétitions internationales", s'est-il encore réjoui, mettant en exergue l'autre acquis en matière d'hébergement, à savoir le village méditerranéen, dont la capacité d'accueil est de 4.200 lits, et doté aussi d'autres équipements sportifs très intéressants. M. Benabou a assuré, au passage, que la DJS d'Oran "est prête à répondre favorablement" à toutes les demandes des Fédérations sportives nationales, tout en leur réunissant les conditions nécessaires pour le bon déroulement de leurs activités, appelant les citoyens de la ville, notamment les passionnés du sport à accompagner ces compétitions en leur assurant un succès populaire, comme ce fut le cas lors des Jeux méditerranéens. Tout cela a aussi incité le président de la Fédération algérienne du Vovinam-vietvodao, Mohamed Djouadi, également secrétaire général de la Fédération internationale de la discipline, à annoncer, récemment, qu'il souhaitait organiser à Oran le prochain championnat du monde, prévue en 2025, de ce sport de combat, après avoir été "ébahi" par la salle omnisports du complexe Miloud-Hadefi et le village méditerranéen, distant de quelques kilomètres du nouveau joyau du sport algérien.

APS

CAN-2024 (DAMES) :

L'ALGÉRIE DOMINE LE BURKINA FASO (3-0)



L'équipe nationale féminine de football s'est imposée face à son homologue burkinabé sur le score de 3 à 0 (mi-temps : 1-0), en match amical préparatoire disputé mardi au stade Nelson-Mandela de Baraki, en vue de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024. Les buts de la rencontre ont été marqués par Lina Boussaha (12e), Marine Dafeur (58e) et Sofia Sara Guellati (64e, s.p). Il s'agit du deuxième succès des Algériennes face au même adversaire, après celui décroché samedi sur le score (2-0), grâce à Shana Battouri (32e) et Naïma Bouhenni (62e), en match disputé au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Cette double confrontation a permis au sélectionneur national, Farid Benstiti, de tester les nouvelles joueuses convoquées en leur offrant du temps de jeu pour pouvoir jauger leurs qualités. L'Algérie a validé son ticket pour la CAN-2024 en s'imposant à deux reprises face au Burundi (aller : 5-1, retour : 1-0). Les deux manches ont eu lieu en novembre dernier au stade olympique du 5-juillet d'Alger. La dernière participation de l'Algérie à la phase finale de la CAN remonte à l'édition 2018 au Ghana, et a été marquée par une élimination dès le premier tour de la compétition. L'Algérie comptait auparavant quatre participations au tournoi continental (2004, 2006, 2010, et 2014).

APS

WTT YOUTH CONTENDER-2024 :

170 PONGISTES DE 20 PAYS AU RENDEZ-VOUS D'ALGER

La Coupole du complexe olympique "Mohamed Boudiaf" abrite du 28 février au 2 mars, le WTT Youth Contender-2024 de tennis de table pour jeunes catégories, avec la participation annoncée de 170 pongistes (garçons et filles), représentant 20 pays dont l'Algérie, a-t-on appris, mardi auprès de la Fédération algérienne (FATT). "Le tournoi qui regroupe plus d'une centaine d'athlètes est ouvert aux jeunes catégories en individuel (U11, 13, 15, 17 et U19) et le double mixte (U15 et U19)", a indiqué la fédération, ajoutant que la compétition est placée sous l'égide du ministre de la Jeunesse et des Sports, et organisée en collaboration de la Fédération internationale (ITTF) et la WTT. L'année 2024 connaîtra un record de tournois WTT Youth Contender, avec l'organisation de plus de 50 événements qui seront le point culminant pour les jeunes talents. Il s'agit d'un nombre sans précédent d'événements prévus pour inspirer et élever la prochaine génération de stars du tennis de table.

APS

«L'EXPRESS» A LU POUR VOUS LE LIVRE LE PLUS CURIEUX DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE ARABE CLASSIQUE

«La lettre de Satan à ses suppôts»

Dans le vaste monde de la littérature arabo-musulmane, on trouve des livres qui frappent l'esprit de la manière la plus singulière qui soit.

Comme le dit Al Jahid, les livres sont comme les humains : il en est des «intelligents», des nuls, des beaux, des laids, des érudits, des doctes, des faibles, des stars ou des idiots. Chaque livre expose la somme de connaissances de son auteur, et on lit l'esprit de l'auteur, son érudition ou son insuffisance en épluchant ses textes. Car lorsqu'on écrit, on expose son esprit à la critique, et malheur à celui qui vit par l'esbroufe et le «vent», alors que le fond est vide et stérile. L'imposteur est vite démasqué et son nom épinglé dans la liste des charlatans. Le monde des livres est aussi vaste et complexe que celui des hommes qui les écrivent : il y a des livres qui vous séduisent par leur apparence et il en est d'autres qui vous étonnent par leur contenu.

En littérature arabe classique, on a lu des livres curieux et on en a fait, à une époque récente, pour des chaînes de télévision, des «capsules» de 7 mn : «Le mérite des chiens sur ceux portent des habits», d'Ibn Al Morzobâne ; «le Livre des avarés», d'Al Jahid, ou «Propos sur les mulets», d'Al Jahid, également ; «Rachf ez-zoulal», d'As-Suyuti, dont l'Express vous a déjà donné une notice, il y a quelques mois ; «Badaïe es-sanaïe» d'Al Kassani, dont la compilation a permis à ce jeune érudit d'épouser la plus belle

femme de son époque. Et la liste est longue.

Mais il existe un livre qui a dépassé toutes les limites de la curiosité. Il s'agit du livre écrit par Al Hâkam al-Juchâï al-Bayhaqi, un immense érudit de la Transoxiane, versé dans les sciences littéraires, théologiques et philosophiques, mort en 494 hégirienne.

Le titre du livre en constitue la première bizarrerie : «Rissâlat Iblis à ses frères damnés», qu'on peut traduire librement par la «Lettre de Satan à ses suppôts». Provocante, la lettre l'est à plus d'un titre. Cependant, ne vous fiez jamais aux titres et allez plutôt éplucher le contenu. Si on s'arrête juste aux apparences, on est vite induit en erreur et mystifié. Donc, il faut lire, jusqu'au bout. Mais la plèbe ne lit pas : elle prend un bout, une bribe, un extrait, et en fait une idée définitive sur tout et livre sa sanction. Qui peut être une condamnation à mort. Et c'est justement ce qui s'est passé avec l'auteur de la «Rissalat».

Pour le commun des gens, il s'agit d'un livre où l'auteur, dans le rôle de Satan, donne des informations à ses suppôts pour mieux enfoncer les humains dans le péché et le vice.

Pour ceux qui ont lu le livre, il s'agit au contraire d'une polémique d'intellectuels de haut vol. Al Hâkam al-Juchâï al-Bayhaqi, qui était muâtazilite, sous

une forme plaisante de dialogue avec les adversaires de cette doctrine rationaliste musulmane, donne des indications pour contrecarrer les arguments des mouâtazilites. Ce sont ces indications qu'il appelle «conseil de Satan». Le livre, dans sa globalité, est plutôt un éloge au mouâtazilisme.

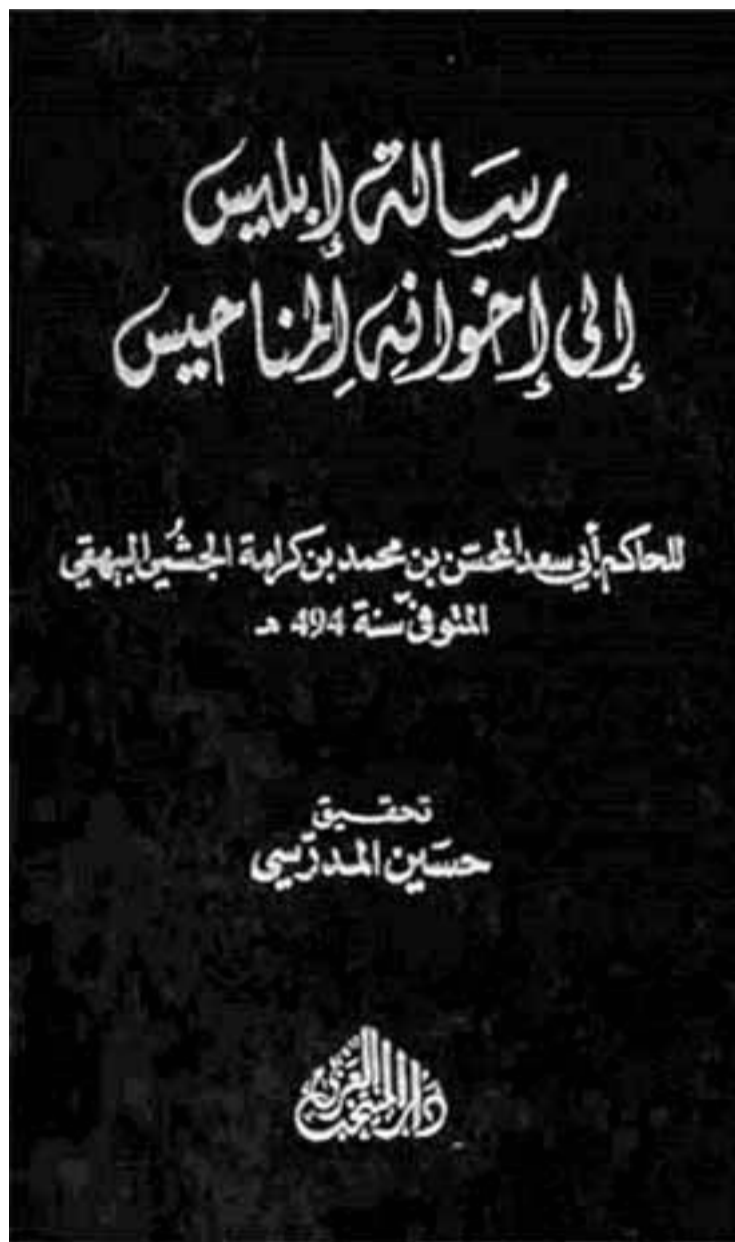
Sans connaître le fond de l'histoire, s'en tenant juste au titre du livre, la plèbe a condamné l'auteur à l'enfer. Un beau jour, alors qu'il effectuait son pèlerinage à La Mecque, alors qu'il était genoux à terre en train de prier, un commando le prit par surprise et l'égorgea. Tué net face à la Kaaba. Entre l'écriture du livre et la mort brutale, des années de curiosités encore avaient émaillé la vie de cet auteur qui a payé cher pour un livre qui n'a jamais été compris à sa juste hauteur.

Voilà un livre curieux, une forme littéraire novatrice, un dialogue intellectuel de haut niveau, une mort brutale et violente.

La doctrine que l'auteur défendait, le mouâtazilisme, s'est éteinte dans le tintamarre d'un changement de notions philosophiques ; le livre oublié ; l'auteur encore plus oublié ; l'histoire effacée des tablettes de l'histoire commune.

Qu'en dire de plus ? Essayez de lire, si vous ne souhaitez pas être du côté des assassins...

F.O.



LE FORT BYZANTIN DE KSAR BELEZMA ET LE VILLAGE ANTIQUE DE M'DOUKAL À BATNA

Les deux sites inscrits sur l'inventaire des biens culturels

Le Fort byzantin et le village antique de M'doukal, dans la commune de Ksar Belezma (wilaya de Batna), ont été inscrits récemment sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la culture et des arts.

Le responsable chargé de la gestion de cette structure, Abderrazak Bensalem, a précisé à l'APS que les dossiers relatifs aux deux sites ont été approuvés par la commission de wilaya des biens culturels et la direction de la culture «en raison de leur importance historique, archéologique et architecturale, le premier site remontant à l'époque byzantine (vers la fin du IV^e siècle après JC) et le second représentant un archétype d'architecture et constructions en terre compactée».

L'opération s'inscrit, selon le même responsable, dans le cadre de «la valorisation et de la préservation des sites archéologiques et de leur inscription sur l'inventaire supplémentaire en vue de les classer définitivement».

Selon Bensalem, les dossiers de six autres sites sont actuellement en cours d'examen pour être «très prochainement» présentés à la

commission de wilaya des biens culturels en vue de les inclure sur l'inventaire supplémentaire. Il s'agit, selon ce spécialiste en archéologie, des sites de la carrière de pierre romaine, connue sous le nom de Kaf El Romane, située dans la région de Theniet El Maktaâ (commune de Bitam), Lemsourti (Oued El Ma), Kessas (Chemora), L'masba (Merouana), Lemtaras (Seriana), ainsi que la mosquée Sidi Abdeslam, dans la commune de T'kout. Le même responsable a également fait savoir que durant

l'année écoulée (2023), 4 sites à travers la wilaya de Batna ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels, à savoir: Bordj Ben Sedira, dans la commune de Chemora, le village archéologique de Lambiridi (Oued Chaâba), la mosquée des «sept dormants» (N'gaous) et Ghar Ouchetouh (ou grotte Ouchetouh), dans la commune de Taxlent. Selon Bensalem, l'opération permettra aux sites inclus dans l'inventaire supplémentaire des biens culturels

d'être protégés juridiquement et leur permettra également d'être valorisés, protégés (mise en place de clôtures) et de bénéficier à la recherche archéologique. Des efforts sont actuellement déployés pour inscrire plus de 750 autres sites archéologiques et historiques de la wilaya de Batna sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels, a conclu la même source

I.Med/agence

COLLOQUE INTERNATIONAL D'ALGER

Appel à la réalisation d'une carte archéologique du patrimoine subaquatique

Les participants à la séance de clôture du colloque international d'Alger sur le patrimoine culturel subaquatique, tenu lundi à Alger, ont appelé à la nécessité d'établir une carte archéologique du patrimoine culturel subaquatique. Les recommandations de ce colloque international, organisé au Palais de la Culture Moufidi Zakaria sous le thème «Recherche archéologique... protection et valorisation», soulignent la nécessité de «réaliser une carte archéologique du patrimoine culturel subaquatique pour identifier les zones sensibles

et les sites subaquatiques, et les répartir entre les secteurs liés aux activités maritimes pour assurer la protection du patrimoine».

Ont pris part à la séance de clôture, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, le directeur régional du Bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), Eric Falt, ainsi qu'un groupe d'experts et de chercheurs algériens et internationaux dans le domaine du patrimoine et du patrimoine subaquatique. Les participants

au colloque ont également appelé, à travers les recommandations, à «activer l'article 22 de la convention de l'UNESCO de 2001 relative à la formation et la coopération, et à intégrer la formation dans le domaine de la recherche archéologique du patrimoine culturel subaquatique dans les universités et les instituts algériens», outre «la conclusion d'accords bilatéraux pour renforcer les moyens et les méthodes de protection, l'échange d'informations et le renforcement des capacités».

Agence presse service

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS.
Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE
N° 74/2024

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Djelfa lance un avis de concours national restreint d'architecture (ETUDES ET SUIVI) Pour la Réalisation d'un Lycée type 1000 au niveau de site Berbih 8348 (ACLS+LPA+LPL +LLV) commune de Djelfa Wilaya Djelfa

Le présent concours national d'architecture restreint, s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, bureaux d'études publics ainsi qu'aux bureaux d'études d'architectes disposant d'un agrément en cours de validité et inscrit dans le tableau des architectes (CNOA), présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

1-Capacité professionnelle :

- Attestation de visite de site pour les candidats
- Pour les bureaux d'études privés agréés ou architecte agréé, justifiant :
• De l'agrément de l'année en cours ;
• Et d'un protocole d'accord solidaire en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP).
- Pour les bureaux d'études publics, justifiant :
• De statut d'entreprise public économique (EPE)
• D'un protocole d'accord ou d'un contrat avec un architecte agréé salarié ou associé.

2-Capacité financière :

Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire annuel moyen durant les trois dernières années (2020 - 2021 - 2022 ou 2021-2022-2023) : supérieur ou égale à : 4 000 000,00 DA.

Les bilans des Trois années dernières années (2020 - 2021 - 2022-2023) visées par les services des impôts.

3-Capacités techniques :

- Références professionnelles :
Ayant déjà assuré durant les 10 dernières années (2013-2022), la maîtrise d'œuvre (études et suivi) d'un projet classé à la catégorie « C » ou plus ou deux projets classés à la catégorie « B » à justifier par des attestations de bonne exécution .

4-Moyens humains :

- Disposant d'un minimum de personnel soit :
• Un chef de projet architecte ou Master en bâtiment ayant une expérience minimale de quatre (04) ans.
• Un ingénieur génie civil ou architecte ayant une expérience minimale de trois (03) ans.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la Direction des équipements publics de la Wilaya de Djelfa (service des marches) cité Berbih Djelfa

L'offre est à déposer conformément au cahier des charges sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de concours national restreint, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage, et la mention « A l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Dans une première phase, les candidats sont invités à remettre uniquement le dossier de candidature, comme suit :

- 1. Une déclaration de candidature selon modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet ;
2. Une déclaration de probité selon modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet ;
3. Tout document permettant de justifier et d'évaluer les capacités des candidats.

Les offres doivent être déposées au niveau de : Direction des équipements publics wilaya de Djelfa Cité Berbih service marché Djelfa.

La date de dépôt des offres est fixée au 08 ème jour de 8 h à 13h :30 qui court à partir de la première publication de l'avis de presse dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant,

Après l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et leur évaluation, seuls les candidats présélectionnés, sont invités par avis de presse précisant la date et l'heure limite de dépôt des offres, à remettre les plis de l'offre technique, des prestations et de l'offre financière.

L'ouverture des plis se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 14 h au siège de la direction des Equipements Publics Djelfa.

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres techniques, de prestation et financières.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
NIF 099006019001536

1ère MISE EN DEMEURE

- Vu L'Entreprise Sarl TECHNOSA ALGERIE attributaire du Marché n° 012/2023 du 04/10/2023, relatif au projet « Acquisition des équipements médicaux et collectives au profit de l'Hôpital psychiatrique 120 lits de Oued-Ghir » - Lot n°20 : « F/P des paillasses de laboratoire et lave mains » ;

- Vu la Décision de la Modification de la structure du coût n°197/WB/DPSB/2023 du 10/08/2023 ; « N°Opération : NL.5.731.3.262.106.16.01 »

- Vu le délai de livraison fixé à Trente (30) jours conformément à l'article N°08 du marché;

- Vu le Télégramme Officiel N° 623/WB/DSP/2023 du 11/10/2023, relatif à la notification d'ordre de service de démarrage de livraison des équipements ;

- Vu la notification de l'Ordre de Service de démarrage de livraison des équipements - Sous le N° d'Ordre Registre : 020/OS/2023 du 11/10/2023 ;

- Vu la notification de l'Ordre de Service d'Arrêt de livraison des équipements - Sous le N° d'Ordre Registre : 031/OS/2023 du 11/10/2023 ;

- Vu la correspondance adressée à Monsieur de le Gérant de l'Entreprise Sarl TECHNOSA ALGERIE, sous le N°343/DSP/SPP/2024, en date du 22/01/2024 pour la signature de l'ODS de reprise de livraison des équipements ;

- Vu la correspondance adressée à Monsieur de le Gérant de l'Entreprise Sarl TECHNOSA ALGERIE, sous le N°488/DSP/SPP/2024, en date du 01/02/2024 pour la signature de l'ODS de reprise de livraison des équipements ;

L'Entreprise suscitée est mise en demeure de signer l'Ordre De Service de reprise de livraison des équipements objet dudit Marché, dans un délai de Huit (08) Jours, et ce, dès la réception de cette présente Mise en demeure et sa publication dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP.

- Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à son encontre.

L'EXPRESS DU 29/02/2024

ANEP : N° 2416006334

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Blida
Direction de la Jeunesse et des Sports

NIF/099309015067128

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/2024

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération suivante :

PROJET : Réhabilitation et aménagement et engazonnement d'un terrain de Foot Ball à Souidani Boujdjema-Boufarik-

En Deux (02) lots à savoir:

- Lot n° 01: Travaux d'aménagement et engazonnement d'un terrain de Foot Ball
- Lot n° 02 : Travaux de réhabilitation de bloc vestiaires et aménagement extérieur

Seules Les Entreprises spécialisées et qualifiées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya de Blida site à Rue Moulék Abdel Kader N°188 Ouled Yaich Blida, sur présentation :

• En matière de qualification et de classification professionnelle: avoir un certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité en bâtiment ou travaux publics comme Activité Principale ou Secondaire classée à la catégorie deux (02) et plus (pour les deux lots)

• En matière de références professionnelles : Avoir réalisé au moins un (01) projet, de même nature pour le lot n°01, et de même nature ou similaires pour le lot n°02. Justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage public.

• En matière de capacités financières: la moyenne de chiffre d'affaire des trois (03) dernières années (2020-2021-2022)des candidats doit être égale ou supérieure à 89 millions (DA) pour le lot N°01, et 83 millions (DA) pour le lot N°02 (les bilans doivent être signés et validés par des services des impôts)

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul lot ou plusieurs lots selon son choix, il sera attributaire après prés qualification technique et mise en concurrence en offre financière que d'un seul lot, selon le montant le plus avantageux au maître d'ouvrage.

1- Le dossier de candidature:

Une déclaration de candidature (Remplie, datée et signée). - Une déclaration de probité (remplie, datée et signée). - Le statut pour les sociétés (avec le cas d'une SARL, EURL, SNC (Copie) - Un extrait du registre de commerce électronique - Certificat de qualification et de classification de catégorie deux (02) ou plus (pour les deux lots) - Demande de bâtiment ou travaux publics comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie). - Les bilans financiers des trois(03) dernières années (2020 - 2021 - 2022) doivent être signés par les services fiscaux ; Pour les entreprises ayant accès de moins(02) années d'existence, joindre le bilan financier du dernier exercice. - Un état judiciaire (copie signifiée et en cours de validité). - Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF).

- Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF). - Un état de rattachement des impôts en cours de validité. - Attestation de dépôt des comptes annuels délivrée par CHBC pour les entreprises (SARL, EURL, SNC ou SPA) l'année 2023. - Les références professionnelles de soumissionnaires en matière de (01) projet, de même nature pour le lot n°01, et de même nature ou similaires pour le lot n°02. Justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage public. - Une Copie originale de la liste des ressources humaines, renseignée par le service national des statistiques sociales (C.N.S.S.), jointe (Diplôme «Certificat d'Études» et la sécurité sociale). - Une Copie originale de Moyens Matériels disponibles à l'entreprise, pour le Matériel Requis joint les copies grises et Attestation d'assurance en cours de validité, et pour le Matériel de Chantier les Factures d'achat ou contrat de location (en cas de location). - Un certificat d'origine de produit délivré par le fabricant de commerce et de l'industrie (pour les produits fabriqués localement).

2- L'offre technique content

Déclarations à soumettre dûment remplis cachet et signés par le personnel habilité. -Le présent cahier des charges doit porter à la dernière page la mention manuscrite « L'a et Accepté » et toutes les pages doivent être paraphées. -Une matrice technique.

3- L'offre financière content:

La lettre de soumission dûment remplie, paraphée, signée, cachetée et datée. -Le horaire des prix unitaires (HPU) dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté. -Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires de l'article 47 de la loi n° 23-12 du 05 Aout 2023 Fixant les règles générales relatives aux marchés ainsi que la disposition à l'article 67 du décret présidentiel N° 15-047 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier candidature, l'offre Technique et Financier doivent être déposés auprès de la DJS de Blida site à Rue Moulék Abdel Kader N°188 OULED YAICH Blida, sous triple enveloppe séparée mise dans une seule enveloppe assemblée:

M° LE DIRECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA WILAYA DE BLIDA

Elles ne doivent comporter que l'indication suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/2024

-Projet : Réhabilitation et aménagement et engazonnement d'un terrain de Foot Ball à Souidani Boujdjema-Boufarik-

En Deux (02) lots à savoir:

- Lot n° 01: Travaux d'aménagement et engazonnement d'un terrain de Foot Ball
- Lot n° 02 : Travaux de réhabilitation de bloc vestiaires et aménagement extérieur

A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION DES OFFRES

Le délai de dépôt des offres est fixé au quinze (15) jours à partir de la date de la présente parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres 15 jours augmentée 3 mois conformément à la loi n° 23-12 du 05 Aout 2023

Fixant les règles générales relatives aux marchés ainsi que la disposition à l'article 65 du décret présidentiel 15-047 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés et des délégations des services publics

Les offres doivent être déposées les quinze jours à partir de la date première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP avant 11 h 00. La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres se réunira pour l'ouverture des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 h00 au niveau de la DJS, Rue Moulék Abdel Kader N° 188 OULED YAICH Blida si le jour de l'ouverture coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.

-La séance d'ouverture des plis est publique, les candidatures soumissionnaires y sont cordialement invitées.

L'EXPRESS DU 29/02/2024

ANEP : N° 2416006380

TRANSPORT

GRÈVE
DE TROIS JOURS
CHEZ
LUFTHANSA

Le personnel au sol de la compagnie aérienne allemande Lufthansa, maison mère de Brussels Airlines, va observer un mouvement de grève de trois jours dès mercredi. Le syndicat Verdi a appelé le personnel à faire grève jusqu'à vendredi fin de soirée. Cette grève ne concerne que certaines catégories du personnel au sol, les employés et stagiaires chargés de la technique et de la formation, et les passagers "ne seront pas affectés", a déclaré à l'AFP Marvin Reschinsky, principal négociateur de Verdi. Une grève de 27 heures avait déjà été organisée mardi 20 février au sein du personnel chargé des opérations au sol. Au total, 25.000 travailleurs, notamment actifs dans la maintenance et la manutention, sont concernés. Le conflit social porte sur le salaire, le syndicat Verdi réclamant une augmentation de 12,5%, avec au moins 500 euros de plus immédiatement sur la fiche de paye mensuelle ainsi qu'une prime de compensation d'inflation de 3.000 euros. L'objectif est de compenser l'inflation des dernières années en Allemagne, qui a atteint 5,9% l'an dernier, après 6,9% en 2022. L'entreprise a de son côté proposé, notamment, une augmentation de 4% en décembre, avant une hausse de 5,5% en février 2025 et a accepté la prime d'inflation demandée par le syndicat. Le prochain cycle de négociations aura lieu les 13 et 14 mars. L'Allemagne connaît ces temps-ci une vague de conflits sociaux dans divers secteurs, dont celui des transports, notamment chez Lufthansa mais aussi chez l'opérateur ferroviaire Deutsche Bahn. Une grève du personnel de cabine se déroulera en même temps au sein de Brussels Airlines, filiale de Lufthansa, de mercredi à vendredi avec, environ, un vol sur cinq annulé. In L'avenir

LE MOBILE WORLD CONGRESS 2024 S'EST OUVERT À BARCELONE

L'intelligence artificielle en vedette

Pendant trois jours, les différents acteurs de la communauté mondiale des télécoms et de la tech vont une fois encore penser un monde toujours plus intelligent et connecté, en partageant leurs visions et leurs innovations.

Pour cette nouvelle édition, le salon international du mobile de Barcelone, en Espagne, fait une fois de plus foule. Près de 96 000 visiteurs et participants se sont inscrits pour prendre part à l'événement qui s'est ouvert le lundi 26 février, selon Mats Granryd, le directeur général de l'Association mondiale des opérateurs de téléphonie (GSMA), qui héberge cette rencontre de réflexion, d'exposition de savoir-faire, de promotion de la coopération. L'année dernière, ils étaient près de 90 000. Le Mobile World Congress 2024 (MWC 2024) dont l'ouverture officielle a été effectuée par le roi Felipe VI met une fois encore l'accent sur la connectivité, mais également sur tous les segments connexes liés à cette connectivité. « A mesure que la connectivité nous rassemble, la technologie ouvre des possibilités — la connectivité entraînant une fusion de la technologie et des objectifs dans tous les secteurs, ouvrant la voie à de nouvelles possibilités. Cette semaine est consacrée à l'exploration du potentiel de l'avenir pour les entreprises et la société », a déclaré Mats Granryd.

L'intelligence artificielle est le segment qui focalise le plus d'attention, lors de cette édition. Son adoption par le grand public a pris de l'ampleur depuis l'apparition de l'IA générative avec



ChatGPT d'OpenAI en novembre 2022. Aujourd'hui, la communauté tech et les gouvernements réfléchissent aux diverses applications pratiques de l'IA générative, aux enjeux économiques liés, à une réglementation qui définit un usage éthique, et bien d'autres préoccupations sécuritaires. Les voitures connectées et celles électriques, le cloud, la 5G et même la 6G, la transformation des opérateurs télécoms sont également quelques-unes des grandes thématiques abordées lors de ce nouveau salon. Le MWC 2024, c'est aussi l'occa-

sion de découvrir les derniers gadgets à la mode : smartphones bracelet, montres connectées, ordinateurs portables, tablettes, etc. Comme il est déjà de coutume, de grands acteurs de l'industrie du haut débit, à l'instar d'Orange, Vodafone, Telefonica, China Mobile sont présents. A leurs côtés, des entreprises de renom du secteur de la technologie comme Huawei, Samsung, Microsoft, Intel, Amazon, Infobip, Microsoft, Nokia. L'écosystème start-up est également bien représenté avec un espace dédié aux tech entrepre-

neurs. Une délégation africaine y est présente, représentée par des sociétés comme le ghanéen Farmerline, le béninois Fedapay ou encore le sénégalais LAfrica-Mobile. Ce rassemblement du monde des télécoms et de la tech, qui s'achève le 29 février, promet de multiples signatures de partenariat, aussi bien pour le développement de la connectivité que la transformation numérique dans le monde entre les acteurs du secteur privé, ceux du secteur public, et du public-privé

In We Are Tech Africa

ILS RÉCLAMENT LA FIN DES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE

La colère des agriculteurs européens ne faiblit pas

Près d'un millier de tracteurs ont occupé lundi dernier le quartier européen de Bruxelles. Les agriculteurs présents dans la manifestation réclament la fin des accords de libre-échange et une régulation des marchés. La colère du secteur agricole européen reste toujours aussi forte. Pneus et poubelles brûlés, jets de pailles, et de gaz lacrymogènes par la police, près d'un millier de tracteurs et plus encore d'agriculteurs se sont rassemblés lundi dans le quartier européen de Bruxelles.

Les producteurs et éleveurs belges, français, italiens ou néerlandais présents réclament la fin des accords internationaux de libre-échange et une régulation du marché européen. "Il faut sortir de cette logique

néo-libérale qui fait que les prix sont beaucoup trop bas et ne couvrent pas nos coûts de production (...) On demande que ça soit inscrit dans la loi européenne, que les prix payés aux agriculteurs ne peuvent pas être en dessous de notre coût de production. L'Espagne l'a fait. Pourquoi est-ce qu'on ne le fait pas au niveau européen", insiste Morgan Ody, coordinatrice générale de la Coordination européenne Via Campesina.

La contestation agricole se poursuit malgré les annonces déjà faites de la Commission européenne. Elle a proposé d'accorder une exemption à l'obligation de mettre jachère des terres. Elle a aussi suggéré de revoir les règles pour les produits hors Union européenne et en particulier ceux venus

d'Ukraine. Les denrées ukrainiennes sont toujours exemptées de droits de douane. Mais les Etats membres pourront mettre en place des mesures de sauvegarde.

"Ça ce sont des gestes néo-libéraux, ça, c'est nous donner quelques mégots pour qu'on continue. Mais nous, on ne veut pas juste quelques miettes. On veut le pain, et si on ne veut pas le pain, on veut la boulangerie. Alors cette Europe là doit arrêter d'essayer de nous apaiser avec des mesures anti-environnementales ou anti-sociales. Non, ils doivent nous soutenir pour élaborer une agriculture qui est durable", souligne Tijs Boelens, producteur belge et membre Boerenforum.

In Agence

Technologie Sony annonce le licenciement de 900 employés de PlayStation

Le groupe japonais Sony a annoncé la suppression d'environ 900 emplois, y compris dans les studios de création de jeux vidéo. Soit près de 8 % du personnel des effectifs mondiaux. L'agence de presse Reuters a partagé la nouvelle, alors que l'entreprise a réduit ses prévisions de ventes annuelles de la console PlayStation 5. La direction a mis en cause la manière dont l'industrie du jeu vidéo développe, distribue et lance ses produits. « Nous sommes arrivés à la conclusion que des décisions difficiles sont devenues inévitables », a déclaré Jim Ryan, le directeur de la division jeux de Sony. Le studio PlayStation London, fondé en 2002 et spécialisé dans les projets de jeux en réalité virtuelle, va com-

plètement fermer ses portes. Son directeur Hermen Hulst a affirmé que l'entreprise avait besoin de plus de ressources pour se concentrer sur les jeux mobiles et PC. Une déclaration séparée indique que les studios américains Insomniac Games et Naughty Dog sont également concernés. Hermen Hulst, « Nous avons examiné nos studios et notre portefeuille, évalué les projets à différents stades de développement et décidé que certains d'entre eux ne continueraient pas », a-t-il déclaré. « Notre philosophie a toujours été d'encourager l'expérimentation créative. Parfois, les grandes idées ne deviennent pas de grands jeux », a ajouté Hermen Hulst. Début février, Sony a anticipé une baisse des ventes de la

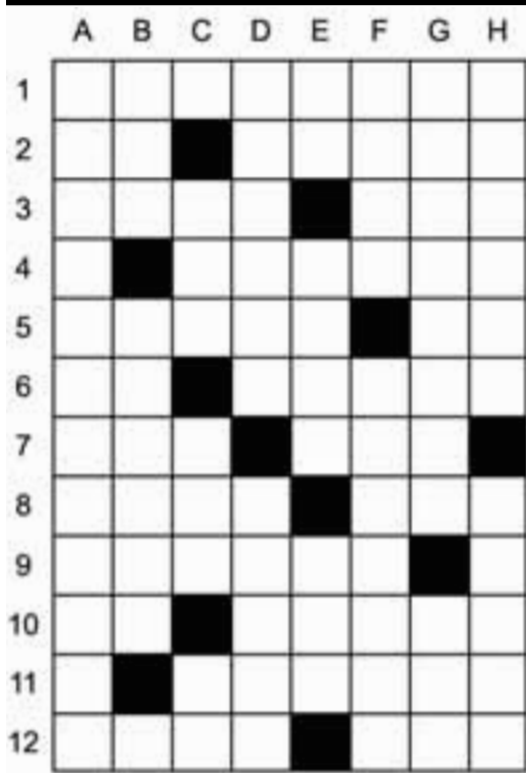
PlayStation 5 et a annoncé ne pas sortir de grands titres de la franchise prochainement. L'activité de jeux vidéo de Sony a connu un grand succès avec « Marvel's Spider-Man 2 », qui est sorti sur la PS5 en octobre de l'année dernière et qui est devenu le jeu de PlayStation Studios le plus rapidement vendu dans les 24 heures qui ont suivi sa sortie.

La console a été lancée fin 2020 et s'est vendue à plus de 50 millions d'exemplaires, mais ces dernières années, des pénuries d'approvisionnement causées par la pandémie de Covid-19 ont limité la production des appareils. De plus, l'appareil est confronté à la concurrence acharnée de la Nintendo Switch et pourrait voir sa rivalité avec la Xbox de Microsoft

se durcir, après le rachat par le groupe américain de l'éditeur de « Call of Duty », Activision Blizzard. Selon l'observateur Newzoo, le marché mondial des jeux vidéo n'a progressé que de 0,6 % l'année dernière, pour atteindre 184 milliards de dollars. En janvier, Microsoft a annoncé le licenciement de 1 900 personnes, soit 8 % de son personnel, dans sa division « jeux », afin de consolider l'acquisition d'Activision. Au total, l'année dernière, les entreprises de la « tech » ont perdu 260 000 emplois, selon layoffs.fyi, un site californien qui suit l'évolution du secteur. Depuis le début de l'année, les licenciements s'élevaient à près de 44 000 personnes, selon le site, dans 171 sociétés.

In Sud Ouest

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Femme qu'on trouve dans la loge.
- B. Il informe 60 millions d'acheteurs. Couvert d'un vêtement.
- C. Prise de judo. Mousse d'Angleterre. Que l'on doit.
- D. Précision visuelle. Chanteuses à la voix grave.
- E. Premier ou dernier, il est bien arrivé. On la reçoit au salon. Il est idéal pour être dans de beaux draps.
- F. Angoisse du direct. Homme des tavernes.
- G. Bouchée du nez. Sol désertique.
- H. Brillant et doux au toucher. Il se siffle avant de manger.

HORIZONTALEMENT

- 1. Mobiles comme les étoiles.
- 2. Grande route. Fit le tour du sujet.
- 3. Est plein de jus. La joaillerie en est un.
- 4. Gourmandise chinoise.
- 5. Cime. Tête de liste infinie.
- 6. Personnel réfléchi. Usé par frottement.
- 7. Gardner intime. Elle alla à la cueillette alors que c'était défendu !
- 8. Garda secret. Brama.
- 9. Opéra de Verdi.
- 10. Prêt à aller au bain. Fauve du Bengale.
- 11. Faire une offre.
- 12. Boucliers. Autre moi.

LES MOTS FLÉCHÉS

RENOUE STABLE IL TIENT TOUJOURS TÊTE	DRAIN CUTANÉ BESOINS	ALLURE DE CRACK BOÎTE D'ÉLUS	ÉLÉMENT D'UNE COURONNE DÉRISOIRE PLAT AU CHOU EXEMPLE DE NUDITÉ	RETIRENT PRIT UN RISQUE	DIEU GREC DE LA MER SOUVENIR DE CÈNE	
OFFRE UN REGARD DERRIÈRE SOI INTIMIDÉ						
C'EST UN SEIN AVEC LES AUTRES		ÎLE QUI DONNE AUSSI LE TON		TOUT UN CÉRÉMONIAL POUR LA GEISHA		
				LE TEMPS NE LUI EST PAS COMPTE	NETTOYÉE PAR LE TISSERAND	
CITÉ EN BOURGOGNE AVANT OMÉGA				DANS LE COUP ENTRE LE NORD ET LE SUD		
POUR LIER DEUX MOTS BASE DE TIR	CABOCHÉ INFERTILE			BOUTON DE TROMBONE CITÉ DE LA CLAIRETTE	MAL À L'AISE QUI NOUS CONCERNE	GARDE POUR SOI ROUTE DE FRANCE
CHEF DE GARE ! ON Y FAIT DES CONSERVES SPIRITUEUX	QUI N'EST PLUS FOLLE PEINTRE ALSACIEN					
PETITE GRENOUILLE POÈTE CELTIQUE			EST MONNAIE COURANTE À OSLO			
CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION		ILS MARCHENT AVEC DES SAROTS				



SIDOKU

4		2				7		8
				1				
		3		4		6		
	5			9				6
	9		5	8	6			1
		6	1		2	4		
5		9				1		6
			9	6	7			
3								2

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARIDITE BAUDROIE BENEVOLE BIPLACE BLED BOEUF DEGRIFTER DEPOT DIANE
 DUCAT EPEE FOULARD FREGATE GRIFFURE JEAN LAURIER ORNE PIN-UP RARE
 REDIRE RIGOLO SCIEMMENT SEICHE TAIE TAROT TETE THEIER TRACTE VRILLE

J	A	D	E	E	V	E	B	E	R	T	B
E	E	R	A	R	P	A	T	E	N	O	L
L	C	A	I	I	U	A	F	E	E	P	E
O	A	L	N	D	G	F	M	U	T	H	D
V	L	U	R	E	I	M	F	H	C	I	T
E	P	O	R	R	E	T	E	I	A	O	A
N	I	F	G	I	A	I	E	N	R	O	C
E	B	E	C	I	E	S	E	A	T	G	U
B	D	S	E	R	R	R	T	O	P	E	D

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 05:51	DOHR 13:01	ASR 16:11	MAGHREB 18:38	ISHA 20:01
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

SUR INVITATION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

LE CHEF D'ÉTAT DU MOZAMBIQUE EN VISITE EN ALGÉRIE

A l'invitation du président de la République Abdelmadjid Tebboune, le président de la République du Mozambique, Filipe Jacinto Nyusi, a entamé, hier, une visite d'amitié et de travail en Algérie. Selon un communiqué de la Présidence de la République, cette visite, de trois jours, s'inscrit dans le cadre du renforcement et de la consolidation des liens historiques de fraternité et de solidarité entre l'Algérie et le Mozambique. Durant son séjour à Alger, le

chef de l'État du Mozambique s'entretiendra avec le Président Tebboune, dans le cadre du renforcement des relations historiques d'amitié et de coopération entre les deux peuples et pays. Cette visite intervient à la veille de la participation du Mozambique au 7^e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernements du Forum des Pays Exportateurs de Gaz (FPEG). Un sommet auquel le Président Filipe Jacinto Nyusi prendra part.

FESTIVAL MONDIAL DE LA JEUNESSE EN RUSSIE

UNE DÉLÉGATION ALGÉRIENNE S'ENVOLERA POUR SOTCHI DÉBUT MARS

Une délégation algérienne prendra part au Festival mondial de la jeunesse, prévu du 1er au 7 mars à Sochi (Russie), sous le slogan «Rôle de la diplomatie de la jeunesse dans les transformations numériques». Lors d'une rencontre organisée mardi au siège de la wilaya d'Alger à l'honneur de la délégation algérienne participant à cette manifestation mondiale, la présidente de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Alger, Nadjiba Djilali a mis en exergue «l'accompagnement et l'intérêt accordés à ces jeunes, en reconnaissance à leurs efficacité et innovations», soulignant que cette délégation regroupait «l'élite de la jeunesse algérienne». «Cette participation s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations avec les pays amis et pour hisser les couleurs nationales dans les différents fora internationaux», précise-t-on, appelant les membres de cette délégation à «honorer l'Algérie lors de cet événement». Le chef de la délégation, Ishak Ibn Al-Qayim Kenouna, a fait savoir que ce Festival serait l'occasion pour la délégation algérienne, qui regroupe 126 jeunes issus des différentes wilayas du pays, de découvrir les cultures des pays participant.

R.N.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 29 FÉVRIER 2024 // N°760 // PRIX 20 DA

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs dossiers importants examinés

Le gouvernement a examiné l'état d'avancement de l'opération de numérisation de plusieurs secteurs, des projets de décrets exécutifs et une communication sur la relance de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat.



Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du Gouvernement, consacrée au suivi de plusieurs dossiers importants. Selon un communiqué des services du Premier ministre, le gouvernement a examiné l'état d'avancement de l'opération de numérisation de plusieurs secteurs, des projets de décrets exécutifs et une communication sur la relance de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat. Concernant l'opé-

ration de numérisation, le gouvernement s'est penché sur son évolution dans plusieurs secteurs, notamment celui des Finances, et ce, tout en insistant sur le respect des délais fixés en application des instructions données par le Président de la République. Le Gouvernement a également poursuivi, précise le

communiqué, l'examen du projet de décret exécutif fixant les modalités d'exercice du contrôle budgétaire, en application des dispositions de la loi n° 23-07 relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, visant la consécration de la nouvelle approche de contrôle des dépenses et la

rationalisation des finances publiques.

Il a aussi examiné un projet de décret exécutif organisant les activités de stockage et de distribution des produits pétroliers, à l'effet de mettre en place un nouveau cadre réglementaire régissant ces activités et favoriser l'émergence d'un marché concurrentiel des produits pétroliers et professionnaliser ce secteur clé de notre industrie pétrolière. Le Gouvernement a entendu, en outre, une communication sur la relance de l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat.

La relance de cette agence vise, souligne le communiqué, «à promouvoir la gouvernance de cet important dispositif afin de mieux l'adapter aux exigences économiques consacrées par les réformes globales visant à améliorer le climat des affaires, à libérer l'initiative et à soutenir l'entrepreneuriat, notamment au profit des jeunes porteurs de projets».

Y.B.

L'APN CÉLÈBRE L'ANNIVERSAIRE DE LA ROCLAMATION DE LA RASD

L'Assemblée populaire nationale vient de célébrer le 48^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), lors d'une rencontre à laquelle ont pris part l'ambassadeur de la RASD en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, des chefs de groupes parlementaires, des députés et des universitaires. Le diplomate sahraoui est intervenu pour saluer cette initiative du Parlement qui exprime la volonté des Algériens. C'est pour lui un message fort qui traduit le soutien des parlementaires siégeant au sein d'une institution souveraine qui représente un Etat qui a toujours soutenu les causes justes. Taleb Omar s'est dit fier de cette fidélité à la Déclaration du 1er Novembre et des positions courageuses que l'Algérie adopte en toute circonstance en faveur des peuples opprimés. Pour lui, l'Etat algérien incarne la conscience humanitaire, et cela lui vaut le respect et la considération. «Le peuple sahraoui qui cumule un demi-siècle de résistance a pu ériger un Etat avec toutes ses structures», a-t-il lancé. «Le Maroc n'a aucune souveraineté sur les terres de la RASD», a-t-il asséné. L'ambassadeur pense que le problème réside dans le mépris des décisions onusiennes et du manque de volonté politique pour trouver une solution définitive à un conflit qui a trop duré. N'empêche, a-t-il renchéri, le peuple résiste encore et ne songe nullement à abdiquer devant l'ennemi qui s'est jeté dans les bras des sionistes pour établir des contrats militaires susceptibles de lui faire oublier son incapacité à prouver la marocanité du Sahara occidental.

R.N.

L'ANP met en échec l'introduction de plus de cinq quintaux de kif

Des tentatives d'introduction de plus de cinq quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période du 21 au 27 février, indique un bilan opérationnel publié mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 68 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 29 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 127

547 comprimés psychotropes ont été saisis», précise la même source. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Illizi, des détachements de l'ANP «ont arrêté 153 individus et saisi 43 véhicules, 86 groupes électrogènes, 38 marteaux piqueurs, trois (3) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illécite». De même, «41 autres individus ont été interceptés et un (1) fusil mitrailleur de type FMPK, deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 29 fusils de chasse, neuf (9) pistolets automatiques, 66 397 litres de carburants, neuf (9) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 18 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national». Le bilan de l'ANP fait état également de l'arrestation par

des détachements de l'ANP de «29 éléments de soutien aux groupes terroristes» lors d'opérations distinctes à travers le pays. Par ailleurs, les Gardes-côtes «ont procédé à la mise en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 23 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 621 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national». Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP, dans «la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme», ont abouti à «des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», souligne la même source.

R.N.

